



REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Novembre 2005
N°38 - 6,10 €

La Boîte à outils de l'habitat

**ENTRETIEN AVEC
CLAUDE MALHURET :
La Renaissance
de Vichy**



**THERMALISME :
Les stations
doivent s'adapter
aux curistes**

Roland Ondet, rédac-chef d'Auvergne Architectures, a été nommé Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres par Claude Parent, célèbre architecte moderniste des années 1960-70.

La création de la Zone franche urbaine (ZFU) en 2004, la candidature de la Ville et de Clermont Communauté en 2005 auprès de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), comme l'arrivée prochaine du tramway, renforcent le programme engagé par la Ville pour améliorer, du nord au sud, le cadre de vie des habitants : habitat, nouveaux équipements de proximité, embellissement des espaces publics.



Rassembler la ville

ANRU, un programme pour une recomposition urbaine d'envergure

La Ville, Clermont Communauté et les bailleurs sociaux ont initié une réflexion collective pour Clermont-Ferrand, dès 2003, afin de présenter un projet commun à l'ANRU. L'ANRU est une agence créée par l'État pour mettre en œuvre une politique nationale de renouvellement urbain, notamment en matière de logements, avec son appui financier.

Un programme sur 5 ans de renouvellement urbain mais aussi de changement d'échelle et d'image en 4 grands principes :

- Une concertation permanente entre les partenaires bailleurs et les habitants, quartier par quartier
- Des opérations de démolition compensées logement pour logement et ce avant démolition
- Une reconstruction sur site favorisant la mixité sociale et la diversité des logements
- Un plan d'actions intégrant le réaménagement du paysage urbain et le renforcement des services et activités dans les quartiers.

5

conseil de l'ordre

- Exposition Densités et Formes Urbaines
- Le bulletin de l'École d'Architecture
- Concours de perles, dans les (con)cours de récré
- Archi-chef et "rédac'tête"
- Les Arts et lettres pour Roland Ondet
- La formation continue des architectes

7

actualité

Vichy s'attaque au quartier de la gare

Pour améliorer l'image de l'une de ses entrées les plus fréquentées et renforcer ainsi son image de qualité de vie, Vichy lance deux chantiers importants dans le quartier de la gare, le pôle d'échanges intermodal de transports et la rénovation du site de l'embouteillage.

8

événement

La boîte à outils de l'habitat

La nouvelle Maison de l'Habitat, située tout près du centre ancien de Montferrand, doit réunir la plupart des compétences pour une politique cohérente de l'habitat sur le territoire du Puy-de-Dôme.

10

actualités-brèves

- HQE au Puy-en-Velay
- Bois et soleil pour le service Collecte et environnement
- Rectificatif : une question de fonds...

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

www.archi-
auvergne.orgordre@archi-
auvergne.org

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 www.archi-auvergne.org

Directeur de la publication : Roland Ondet

Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.

Correspondants : Didier Allibert, Julie Bouniol,

Bruno Recoules. Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction

Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08 Alain Rosset 04 73 90 14 34

Dépôt légal : 4^e trimestre 2005.



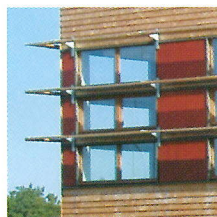
s o m m a i r e

11

dossier

Thermalisme : les stations doivent s'adapter aux curistes

Face à la désaffection des curistes pour le système thermal français, les stations diversifient progressivement leur offre sans pour autant délaisser totalement le système des soins. Plusieurs stations, en Auvergne, se lancent dans la "remise en forme" et le thermoludisme, comme Chaudes-Aigues, Royat, Saint-Nectaire et d'autres, en utilisant l'eau comme une fête, afin d'apaiser corps et âme. Modifiant du même coup l'architecture traditionnelle des villes d'eaux. A l'image d'Albano, proche de Venise, de Wiesbaden,



en Allemagne, ou de Spa, en Belgique, le thermalisme doit se tourner davantage vers la convivialité, les loisirs, le culte du corps, autrement dit prendre en compte les nouvelles tendances des curistes, comme le souligne Christian Jamot, auteur d'une thèse sur la question, sous peine... de disparaître. Troisième volet de ce dossier, préparé par Denis Couderc et Michel Josselin.

- Le centre thermal et thermoludique de Chaudes-Aigues (Cantal)
- Christian Jamot : les nouvelles voies du thermalisme
- Jean-François Béraud : Une architecture au "top niveau" technique
- Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme)
- Espace de bien-être du Moulin du Teil, au Rouget (Cantal)
- Royat (Puy-de-Dôme)
- Eaux-les-Bains (Creuse)

18

livre

- J'affirme
- Manifeste pour une insurrection du sens, par Roland Castro

19

savoir-faire

Saint Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) La nouvelle médiathèque

L'ouverture de cette médiathèque constitue le point de départ de la reconquête du carreau de la mine et de la création d'un véritable cœur de ville.

20

clin-d'œil

Mouline, mouline...

20

parole de maire

La Renaissance de Vichy

Après une chute vertigineuse du nombre de curistes, à partir des années soixante, Vichy redresse progressivement la barre en misant sur les activités liées aux congrès et à l'économie du sport, sur une nouvelle approche des activités thermales et sur une politique de grands travaux.

22

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet
- Je m'abonne

La loi de 77 sur l'Architecture vient de subir quelques modifications cet été. Il est des lois comme des petits chiens de compagnie, il faut de temps en temps leur donner des soins de propreté et couper les poils qui dépassent. Pour les deux cela se passe le plus souvent en été.

La modification de la durée des mandats des conseillers de l'Ordre faisait partie de ce toilettage. Nous la réclamions depuis longtemps car un conseil dont les membres sont élus pour quatre ans, qui est renouvelable par moitié tous les deux ans, consacre trop d'énergie à organiser des élections et à "former" ses nouveaux conseillers.

Désormais les membres du conseil auront un mandat de six ans non renouvelable et le rythme des élections

sera triennal.

A titre transitoire les conseillers élus en 2002, dont je suis, verront leur mandat prolongé jusqu'en 2007 et ceux élus en 2004 jusqu'en 2010.

Il m'a donc paru intéressant de profiter de l'opportunité pour céder mon mandat de président dès le début 2006, ce qui permettra à mon successeur d'assumer un mandat présidentiel de quatre ans pleins.

Nous abordons actuellement une période mouvementée : réforme de l'enseignement, réforme du permis de construire,

e n j e u

de la loi de 77, qui ne vont pas sans tiraillements avec notre tutelle ; chaque jour nous sommes confrontés à l'arrogance de certains maîtres d'ouvrages et aux pressions croissantes des lobbies qui voudraient nous réduire à un rôle subalterne.

Devant l'ampleur de la tâche, mon remplaçant n'aura pas trop de quatre ans pour faire sa place au niveau local et tisser des liens avec ses confrères présidents de région pour travailler solidairement dans l'intérêt de l'Architecture comme j'ai le sentiment de l'avoir fait (ou d'avoir essayé, soyons modeste exceptionnellement) depuis bientôt huit ans.

Jean-François Susini, président du Conseil national, à fait le même choix, il laissera son mandat dès le début décembre à Bernard Figiel ancien Président de la région Champagne-Ardenne et Vice-président du Conseil national. Comme lui, je souhaite toutes les réussites à mon successeur, qui seront aussi celles de la profession et je remercie "tous les conseillers de l'Ordre qui pendant toutes ces années ont fait preuve d'une solidarité inégalée."

Ceci est donc mon dernier édito, je laisse "les clefs du camion" Auvergne Architectures et le privilège de transpirer trois fois par an sur ce billet.

C'est un bien joli camion et si on veut de moi, je quitterai la cabine pour me faire une petite place à l'arrière et noircir encore quelques bouts de papier.

Jean-Paul Lanquette, Président

ORDRE DES
ARCHITECTES
A U V E R G N E

Défendre nos adhérents est notre raison d'être



GUIDE DE LA PRÉVENTION

Prévention des sinistres :
Suivez le guide !

www.maf.fr



> Mutuelle des architectes français assurances

Tel. : 01 53 70 30 00 - <http://www.maf.fr>

Entreprise privée régie par le code des assurances - société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

nodal

Bureau de dessin

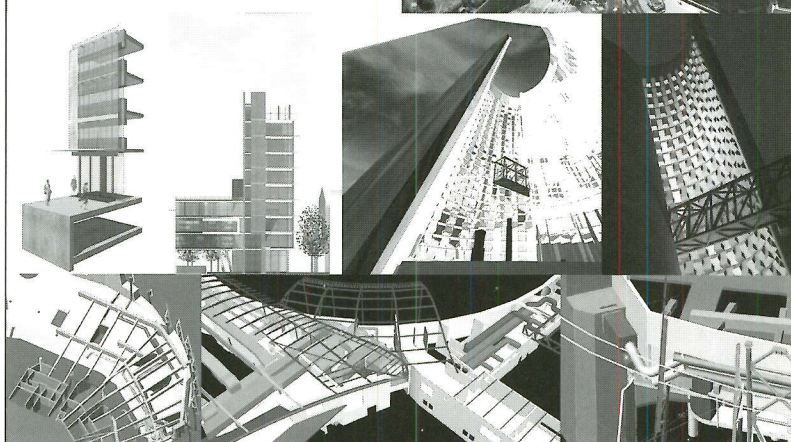
Votre partenaire pour la réalisation
de tous vos documents graphiques:
de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur,
nous répondrons à vos souhaits:

Contactez-nous !

86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr



Louis GENESTE

30 rue Gutenberg - 63100 CLERMONT FERRAND
Tél.: 04 73 98 50 70 Fax : 04 73 98 50 79
E.mail : sa.geneste@wanadoo.fr

Monuments Historiques



Couverture



Restauration



Maçonnerie
Pierre de Taille

Particuliers

Restauration
Rénovation



Couverture
Réhabilitation
Maçonnerie
Pierre de Taille



TIXIER Bâtiment

Zone Industrielle - 63160 BILLOM
Tél: 04 73 68 91 65 Fax: 04 73 68 91 64

Maçonnerie traditionnelle Travaux neufs et de restauration Enduits

Avant



Après



Avant



Après



Couverture - Charpente



EXPOSITION

Densités et Formes Urbaines



Dominique Adenot

Adjoint à l'Urbanisme Ville de Clermont-Ferrand

Claude Chigot

Adjoint à l'Urbanisme Ville de Saint-Saturnin

Vincent Renard

Directeur de recherche CNRS, école Polytechnique

Jérôme Grange

Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Grenoble.



Organisée par l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole et l'École Nationale d'Architecture de Clermont-Ferrand jusqu'au 25 octobre dans le hall de l'école, une exposition sur la question des "Densités et Formes Urbaines" présente une centaine d'opérations issues de près de 30 agglomérations françaises.

Réalisée pour la 25^{ème} rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, cette exposition parcourt quelques grandes agglomérations françaises. Dans le contexte actuel des débats autour de la pénurie énergétique et foncière, ou bien encore de la consommation d'espaces agricoles et la protection des espaces naturels sensibles, les questions de l'étalement urbain et la densité s'invitent dans tous les débats d'urbanisme et d'architecture.

Cette exposition propose une contribution sur ce sujet en allant au-delà des "poncifs" qui assimilent la densité urbaine à des images de tours et de barres alors que les quartiers anciens sont plus denses.

Que ce soit à travers une approche par le calcul, par la perception ou par le vécu, la densité demeure une question très complexe qui nécessite des approches techniques et politiques croisées de différents thèmes tels que le foncier, l'habitat, l'activité, la mobilité ou le cadre de vie.

Un document de synthèse téléchargeable sur les sites de l'Agence d'urbanisme www.clermontmetropole.org apporte un éclairage sur le sujet.

En marge de cette exposition, une conférence-débat sur les "responsabilités de l'action publique" s'est tenue le 11 octobre dernier. A travers les exemples de Grenoble, Clermont-Ferrand et Saint-Saturnin, chercheurs et élus* ont mis en avant d'une part l'ampleur du phénomène de l'étalement urbain en France, en partie lié à la décentralisation du droit des sols, et d'autre part la prise de conscience collective avec la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

Au cours du 1^{er} trimestre 2006, une nouvelle conférence traitera plus spécifiquement de la question des nouvelles approches et nouveaux produits avec la participation de quelques acteurs de la conception et de la construction... à suivre.

Le bulletin de l'École d'Architecture

Afin de permettre la plus large information possible sur l'actualité architecturale de notre région, *Auvergne Architectures* a souhaité ouvrir plus largement ses colonnes à l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand. Cette nouvelle rubrique que vous trouverez encartée dans votre revue permettra à l'ENSACF de présenter, au fil de l'actualité, les travaux d'étudiants, les thèses de fin d'études ou encore les manifestations diverses passées ou à venir, colloques, conférences...

Concours de perles, dans les (con)cours de récré

● **Récompense** : Archifax s'agace à la lecture de certaines annonces de concours qui font état de "récompenses" pour les équipes non retenues alors que le Code des Marchés parle d'"indemnités". Dans son sens moderne (dixit Robert), une récompense est un "bien matériel ou moral donné ou reçu pour une bonne action, un service rendu, des mérites particuliers", alors que l'indemnité est "ce qui est attribué en compensation de certains frais". C'est pas la même chose, et du coup une nouvelle mode apparaît, celle de réduire les "récompenses" pour les projets pas bien grattés, pas jolis, pas bien méritants... Ça dérive un max... Qui est le tordu qui a glissé ce foutu mot dans les modèles que repompent nos maîtres d'ouvrage ?

Archifax 2005/12

● **Que fait la police** ? Cusset lançait il y a quelques temps une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 950 m² d'un bout d'un ancien lycée. C'était une procédure adaptée, super vachement adaptée... C'était plutôt la loi qui était librement adaptée puisque l'annonce précisait candidement : "la mission approfondie d'APS sera réalisée par les services techniques de la ville de Cusset". Saucissonnage sauvage de la mission de base. On a poliment demandé à Monsieur Bardet, le Maire de revoir sa copie ce qu'il a fait de bonne grâce. Le 13 septembre il nous informait que la consultation était relancée sous forme d'une mission complète.

"Une histoire banale, ordinaire, d'un samedi soir sur la terre..." comme dirait ce vieux Cabrel. Mais quand même agaçante, d'autant que ce type de consultation mal foutue est de plus en plus fréquente. On comprend l'ignorance des Maires et zélus de Communautés de Communes, mais on peut s'inquiéter de l'incompétence des services techniques qui montent des

dossiers pourris et de la passivité des contrôles de légalité. Heureusement, il y a des confrères vigilants...

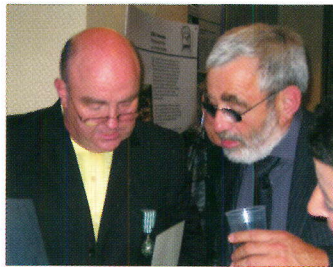
Une autre pour la route... Une petite consultation anodine à Lapalisse pour la rénovation et l'extension du gymnase. Rien que du simple dans l'annonce du canard mais subrepticement le règlement de la consultation, reçu sur demande, réclame benoîtement "une esquisse sommaire" (c'est pas une esquisse détaillée, tu vois ?) et "un descriptif architectural et technique (10 pages)"... Un petit concours caché. Sournosierie ou incompétence ? Ou les deux ? Là aussi, l'intervention de l'Ordre a permis de rectifier le tir. La petite esquisse a disparue mais il semblerait que le mémoire écrit sur la méthodologie et les propositions des candidats n'aient pas été regardés pour chaque dossier mais pour trois seulement choisis sur la première enveloppe. Petites turpitudes zordinaires et quotidiennes.

Archifax 2005/15 et 2005/16

CONSEIL DE L'ORDRE

Archi-chef et "rédac'tête" Les Arts et lettres pour Roland Ondet

**L'architecte clermontois
a été nommé chevalier
dans l'Ordre
des Arts et Lettres :
un hommage au fondateur
et rédacteur en chef
d'Auvergne Architectures.**



**Le récipiendaire
en conciliabule
avec
son président
Jean-Paul
Lanquette.**

Si ses confrères s'étaient réunis en nombre à la Maison de l'Auvergne à Paris, le 20 septembre dernier, à l'occasion de l'ultime sortie de l'exposition *Cent ans d'architecture en Auvergne*¹, c'était surtout pour la remise des insignes de chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres à Roland Ondet par Claude Parent, un des chefs de file les plus célèbres de l'architecture moderniste des années 1960-70. Après une introduction du président Jean-Paul Lanquette, et avant la remise de cette décoration, Claude Parent – lui-même commandeur des Arts et Lettres – retraça le parcours de Roland Ondet.

Genèse d'un titre

Né en 1950, ce Clermontois fait ses études à l'EACF ; après une première expérience professionnelle au Tchad, où il touche également à l'enseignement, il revient dans sa ville où il s'installe en libéral en 1980 ; marié et père de deux enfants, il est aujourd'hui associé au sein de l'agence BOC (Bresson-Ondet-Combes). Par ailleurs, il a participé à la rédaction de deux ouvrages² traitant de l'habitat rural en Auvergne. Roland Ondet exerce rapidement des responsabilités au sein de la profession : président de PROMOCA Auvergne, association pour la promotion des collaborateurs d'architectes (1983-1987), puis du syndicat UNSFA du Puy-de-Dôme (1984-86), il entre en 1986 au Conseil régional de l'Ordre avant d'accéder à sa présidence de 1990 à 1994. Convaincu que *"le savoir-faire est indissociable du faire-savoir"*, il lance alors la revue *Auvergne Architectures*, dont le premier numéro paraît en juin 1992. Elle est diffusée à plus de 3000 exemplaires, notamment

ORDRE DES
ARCHITECTES
AUVERGNE

**Auprès de
Claude Parent,
que Roland Ondet
plaçait déjà très haut
dans l'échelle
de l'architecture
pendant sa formation
à l'EACF.**

1 - Visible à Paris jusqu'au 22 octobre, l'exposition créée en 2000 l'est aussi sous forme d'un CD-Rom disponible sur place (194 bis, rue de Rivoli, 75001) ou auprès du Conseil de l'Ordre.

2 - *La maison rurale en Haute Auvergne*, avec Patrice Trapon, et *Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne*, avec Luc Breuillé, Richard Dumas et Patrice Trapon, parus aux éditions Créer.



auprès des architectes et des élus auvergnats. Treize ans et 38 numéros plus tard, la revue est toujours dirigée par le même "rédac'chef", exigeant mais bienveillant, attentif à la vie de la profession autant qu'à l'émergence de la création architecturale parmi les travaux de ses quelques 500 confrères d'Auvergne...

Honorer aussi la profession...

Claude Parent – qui parlait en connaisseur, puisqu'il anima pendant de longues années la revue *Architecture d'aujourd'hui* –, insista sur l'importance de l'engagement professionnel de Roland Ondet.

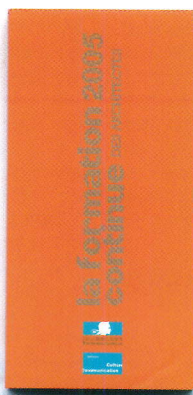


Dans sa réponse, celui-ci le remercia vivement en évoquant *"celui qui fut un de mes maîtres pendant mes études"*. Ses remerciements allèrent également à Jean-Paul Lanquette et Alain Dery, ancien directeur de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand et aujourd'hui conseiller auprès du ministre de la Culture. Il voulut associer à cette mise à l'honneur toute l'équipe de la revue, architectes du comité de rédaction et équipe technique, *"car une revue n'est pas une chose qu'on peut faire tout seul"*. Et il exprima enfin son souhait que cette décoration honore également le métier d'architecte, *"cette profession qui souvent ne sait pas bien se faire connaître..."* Roland, en tous cas, aura beaucoup œuvré pour le contraire : toute l'équipe de la revue en témoigne volontiers en ajoutant sa part de félicitations à son "rédac'chef" !

La formation continue des architectes

La Direction de l'Architecture et du Patrimoine propose un ensemble de formations dans un guide clair permettant aux architectes de choisir le module qui les intéresse. Une politique qui *"devrait se développer notamment dans le cadre de la réforme de l'enseignement où les formations continues tiendront une place essentielle"*, précise, dans sa préface, Ann-Josée Arlot, directrice, chargée de l'architecture.

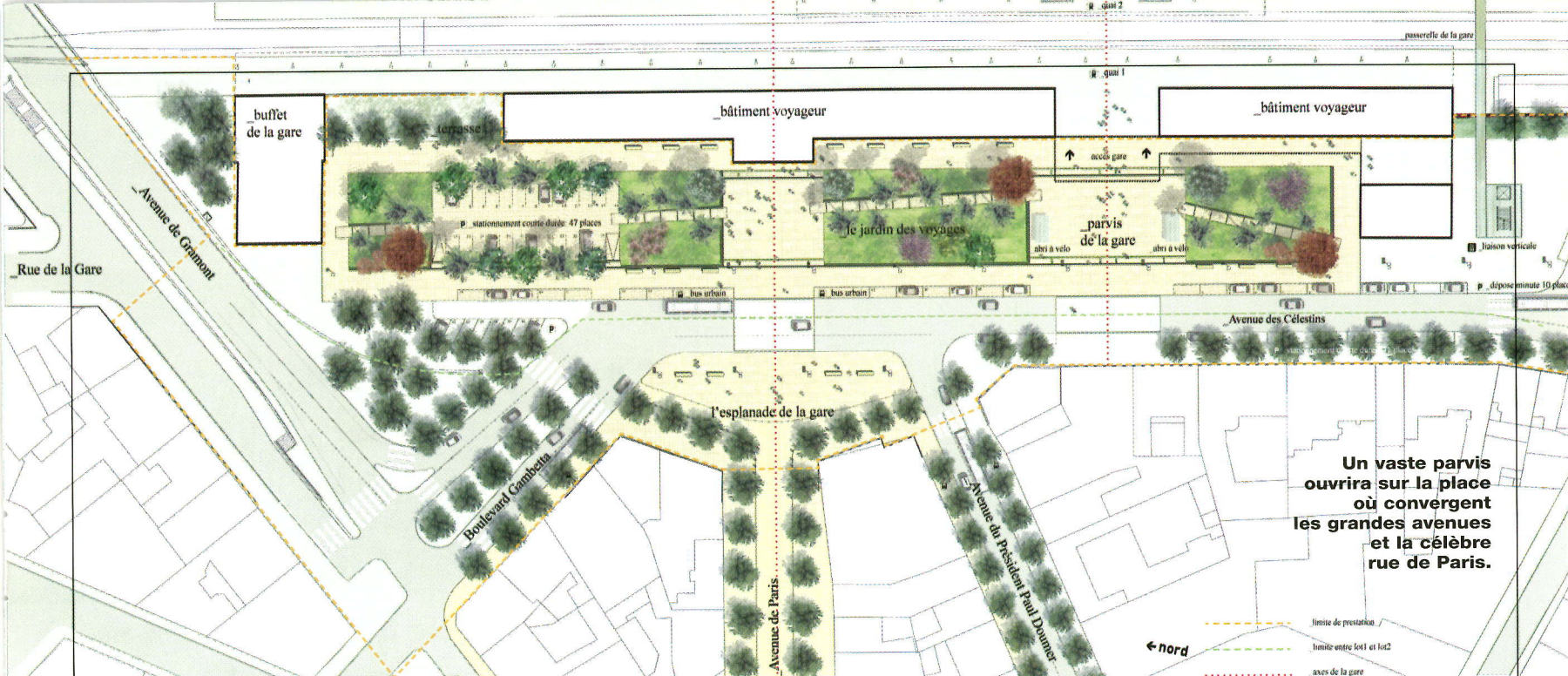
"L'évolution de ces professionnels dans un monde en mutation permanente implique nécessairement la diversification de leurs compétences, ajoute-t-elle. L'engagement de notre Direction doit être à la mesure de ces enjeux d'avenir". Car il s'agit bien, pour eux, de passer progressivement d'une société de consommation à une société de développement durable. Démarche essentiellement culturelle, voire



philosophique, qui ne se résume pas à la seule approche technologique ou à un effet de mode éphémère.

Pour Jean-François Susini, président du Conseil national de l'Ordre des architectes, *"la déclaration de Bologne qui pose les bases d'une unité européenne des formations en architecture, et celle de Prague qui souligne l'importance de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, sont les bases de la réflexion et des actions entreprises par l'Ordre. (...) Des progrès restent toutefois à faire, tant dans la diversité et le contenu des formations proposées, que dans leur accessibilité à tous les architectes."*

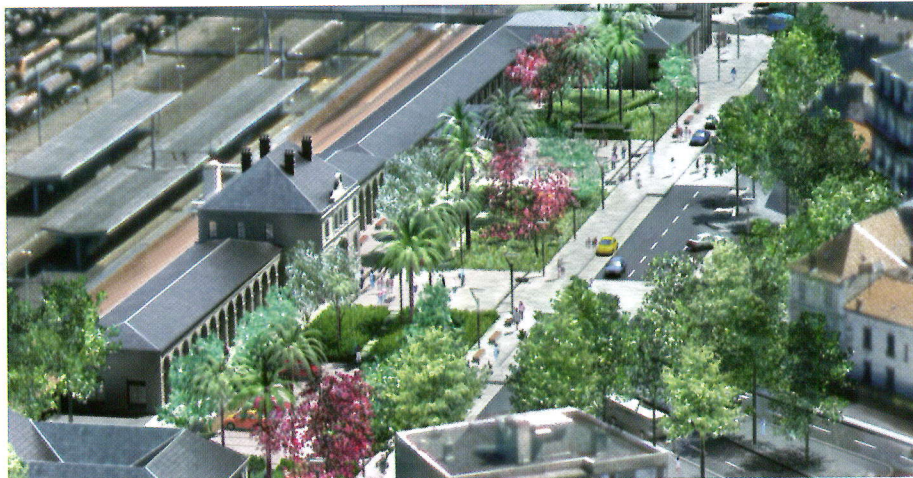
Le document est disponible au Conseil régional de l'Ordre des architectes.



Vichy s'attaque au quartier de la gare

Pour améliorer l'image de l'une de ses entrées les plus fréquentées et renforcer ainsi son image de qualité de vie, Vichy lance deux chantiers importants dans le quartier de la gare, le pôle d'échanges intermodal de transports et la rénovation du site de l'embouteillage, qui devraient être achevés dans les deux prochaines années, si tous les partenaires s'engagent en même temps.

Premier d'entre eux, le pôle d'échanges intermodal de transports, autour de la gare, afin de concentrer l'essentiel des transports en commun. Tout le monde connaît la gare, par laquelle transite en moyenne 750.000 voyageurs par an. Mais on ignore souvent le poids que représente la gare routière, avec les cars qui relient les différentes communes desservies autrefois par la SNCF ou encore les transports scolaires, sans parler des taxis, des voitures, pour lesquelles 200 places sont prévues à l'arrière de la gare, des autobus urbains qui passeront tous ici à par-



tir de janvier 2006, après avoir réorganiser les huit lignes, des 47 places réservées aux automobilistes pour de courtes durées, et des vélos.

En partenariat avec la SNCF, Réseau Ferré de France, l'Union Européenne, l'Etat, la Région Auvergne, le Département de l'Allier, la Ville de Vichy et la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier vont reprendre l'ensemble de ce quartier, situé dans une ZPPAUP, Zone de protection du patrimoine architectural, urbanistique et paysager, et donc soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France. Le projet de "L'atelier du paysage" prévoit un aménagement simple et géométrique des espaces dédiés aux piétons, vélos, bus, taxis et véhicules,

une présence forte du végétal, des revêtements au sol de couleur claire.

Une touche exotique

Le vaste parvis ouvrira sur la place où convergent les grandes avenues et la célèbre rue de Paris, que seuls les bus, ou presque, pourront emprunter, après avoir été traitée en axe semi-piéton. Qu'y trouvera-t-on ? Des jardins légèrement rabaisés par rapport au niveau actuel, et traversés par des passerelles, dans le style des jardins japonais. Une animation de ces espaces, à partir des éclairages, qui "joueront" avec l'eau utilisée pour l'arrosage. Et peut-être une fontaine, qui s'animerait à certaines heures, lorsque les voyageurs descendront des trains. Mais ce n'est

Un aménagement simple et géométrique, des espaces dédiés aux piétons, vélos, bus, taxis et véhicules, est prévu par l'aménagement du parvis, ainsi qu'une présence forte du végétal.

La gare, construite en 1862, sera réhabilitée à l'identique.

encore qu'une option. De l'autre côté de la place, qui sera elle aussi entièrement réaménagée, des arbres doivent être plantés en alignement, comme c'est le cas partout à Vichy.

De leur côté, la SNCF et Réseau Ferré de France (RFF) se chargent d'aménager un grand parking à l'arrière de la gare et de prolonger le passage souterrain, ainsi que de reconstituer à l'identique le bâtiment de la gare, construit en 1862, avec l'horloge monumentale et les deux grandes cheminées. Le projet prévoit aussi la reprise d'éléments architecturaux symboliques du patrimoine Vichyssois, comme la marquise vitrée, qui abritera les quais de la gare routière, ainsi qu'un péristyle très transparent, en métal et en verre, dans la partie sud du bâtiment, destinée à l'accueil des voyageurs.

Pour la réhabilitation de la gare
Maître d'ouvrage : SNCF

Pour l'aménagement du parvis et de la gare routière

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy et Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier
Architecte : Bruno Tonfoni (Cité architecture)
Paysagiste : Marc Bouillon (Atelier du paysage)



ASSÈCHEMENT DES MURS

Sans travaux

MURS HUMIDES

SALPÊTRE ODEURS DE MOISI
INSALUBRITÉ

Les avantages du procédé Mur-Tronic

- Mur-Tronic s'attaque à la cause des remontées capillaires
- Supprime la montée d'eau sur la totalité du bâtiment à traiter
- D'une efficacité totale quelque soit l'épaisseur et la nature des murs
- Mur-Tronic assèche indifféremment sols, murs, caves, refends et cloisons
- Aucun travaux d'installation
- Sans piles ni consommation électrique
- Pose rapide, sans forages ni dégradations
- Durée de vie supérieure à 50 ans
- Supprime définitivement les odeurs de moisi

mur-tronic

A.C.F.

Assèchement du Centre France

Monsieur Noël SACCHETTO

23, rue des Vergers - 63800 Cournon d'auvergne

Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 04 73 27 37 97 - www.mur-tronic.com



3000 m² pour 10 000 visiteurs annuels

La boîte de l'habitat

La nouvelle Maison de l'Habitat, située tout près du centre ancien de Montferrand, doit réunir la plupart des compétences pour une politique cohérente de l'habitat sur le territoire du Puy-de-Dôme.

Après la maison du Parc Livradois-Forez, c'est la deuxième fois que l'appellation HQE est accolée à un grand équipement public de la région : la Maison de l'habitat, inaugurée le 17 octobre à Clermont-Ferrand. Mais Michel Vernin, directeur de la Politique du territoire au Conseil général du Puy-de-Dôme, renâcle un peu devant cette "appellation contrôlée"... "Ne parlons pas de "haute" qualité, simplement de bonne qualité environnementale... Elle ne consiste pas forcément à atteindre toutes les cibles ou les plus spectaculaires, mais à identifier les plus pertinentes dans chaque contexte. Pour cela il faut conduire une démarche de dialogue permanent et croiser les attentes du maître d'ouvrage, les propo-

Signalez Vous!



Tél. 04 73 62 62 69
Fax 04 73 62 65 11

Les Pérouses
63540 Romagnat

gdao@wanadoo.fr
www.gdao.fr



BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE

Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47

E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

La Maison, de bas en haut...

Au dessus d'un rez-de-chaussée réunissant les "espaces publics", les bureaux sont répartis sur cinq niveaux dans les deux ailes perpendiculaires, l'une alignée sur l'avenue (au sud) et l'autre donnant sur la cour.

Sous-sol : chaufferie, archives ; parking de 45 places.

Rez-de-chaussée (exondé + 1 m) : accueil, hall d'exposition et matériau-thèque ; bureaux de permanences d'organismes ou associations extérieurs, mais susceptibles de dispenser de l'information au grand public ; local de tri sélectif des déchets (au cœur du bâtiment) ; vestiaire spécifique pour les résidents cyclistes ; salle de réunion (50 places) ; auditorium (100 places).

1^{er} niveau : le Pact-Arim (études de politique d'habitat pour les collectivités, amélioration des logements anciens)

2^e niveau : l'ADIL (Association départementale d'information sur le logement), qui est aussi le relais Espace Info Energie pour le grand public.

3^e niveau : le CAUE du Puy-de-Dôme (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), l'ADUHME (Association pour un développement urbain harmonieux et la maîtrise de l'énergie) qui est aussi le relais Espace Info Energie pour les collectivités et les entreprises.

4^e niveau : livré "brut", il doit accueillir quatre organismes sur 400 m², dont l'AGSGV (Association pour la gestion du schéma d'accueil des gens du voyage) sur 200 m².

5^e niveau : service de l'Urbanisme et de l'Habitat du Conseil général.

6^e niveau : terrasse technique où sont installés entre autres les capteurs solaires.

L'énergie solaire doit fournir pendant l'été, 6 % des besoins électriques de la Maison.

L'énergie sous toutes ses formes

L'option séduisante du radiateur géothermique a été délaissée pour deux raisons. La première : son surcoût pouvait être en partie couvert par une subvention de 150 000 euros, mais le principe de la subvention n'est pas reproductible à moyen et long termes, ce qui ne correspondait pas à la conception de la bonne qualité environnementale selon le maître d'ouvrage. Deuxième raison : dans ce milieu urbain très dense, l'installation de 25 pieux à 100 mètres de profondeur ne pouvait s'effectuer qu'en dessous du bâtiment : difficile pour la maintenance... Le choix a donc été fait de séparer la production principale d'énergie — une chaudière gaz, aisément remplaçable dans l'avenir — du système de distribution, qui comprend notamment des radiateurs combinés au système de ventilation à double flux permettant la récupération des calories de l'air évacué. L'objectif global d'économie d'énergie s'appuie aussi sur les 40 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit, qui doivent couvrir à peu près 6 % des besoins électriques en été — dont le système de rafraîchissement préféré à une climatisation. La gestion technique centralisée permettra une mise en veille automatique de l'éclairage (à 100 % basse consommation).

riaux nouveaux comme ceux que la Maison de l'Habitat entend promouvoir. "C'est un vrai problème, concède Michel Vernin, et il faut à ce sujet reconnaître le mérite des élus qui ont porté ce projet. Il faut que le secteur public sache prendre ce genre de risques pour faire bouger les choses." Ainsi pour l'emploi du chanvre : son développement induirait la création d'une filière agricole locale, donc économe en transport, et qui pourrait se substituer à d'autres sur le déclin — le tabac, par exemple. Quant à une vraie filière "bois d'Auvergne", qui présenterait un double intérêt en matière de construction et de chauffage, nul doute que la Maison de l'Habitat sera un atout pour favoriser son émergence...

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

Maîtrise d'ouvrage déléguée : OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif central

Architectes : Aline Duverger, mandataire, associée à Yves Perret, de Saint-Étienne (issus de l'Atelier de l'Entre, agence lauréate du concours)

Économiste : Philippe Massardier

BET : Ingénierie construction (béton), IRF (fluides), Trivalor (déchets), Jacques Anglade (bois), Acouphen (acoustique), Green concept (paysage).

Coût global de l'opération : 5,5 millions d'euros TTC.

à outils

sitions du maître d'œuvre et les caractéristiques environnementales du site." Avant même les fameuses 14 cibles de la HQE que certains voudraient réglementer, il convient donc de prendre en compte ce qui semble relever d'abord du bon sens, meilleur garant d'une bonne pratique sur le terrain...

Patience et pragmatisme

Ainsi, pour faciliter l'accès de 6 à 10 000 personnes par an au conseil et à l'information en matière d'habitat, d'urbanisme, il paraît judicieux que les diverses structures publiques et associatives spécialisées, jusque-là dispersées dans l'agglomération, soient regroupées au sein de cette Maison de près de 3000 m², tout comme son implantation sur l'avenue de la République, à quelques mètres de la future ligne de tramway.

Par la suite, dans la conception même du bâtiment, le pragmatisme paraît avoir été de règle pour orienter les choix et parfois les remettre en cause, notamment en ce qui concerne le chauffage (voir encadré). La maintenance et l'en-



Une large place est faite au bois. Ici au plafond d'une grande salle de réunion.

tretien ont été intégrés très en amont du projet ; par exemple, tous les vitrages sont accessibles sans matériel spécialisé. Pas de "spectaculaire à tout prix" en ce qui concerne les matériaux (ce sera réservé à la future "matériauthèque" aménagée au rez-de-chaussée...), mais une logique d'association de matériaux dans des mises en œuvre novatrices : béton classique et bois pour les structures, maçonnerie de remplissage en parpaings de béton de chanvre à joints minces, simplement badigeonnée, allèges bois, laine de roche et plâtre, et encore beaucoup de bois dans les charpentes, les plafonds, les sols... C'est sans doute le bâtiment public contenant la plus grande quantité de béton de chanvre dans toute l'Europe. Un matériau ancien, dont la remise au goût du jour est déjà amorcée, mais qui demande beaucoup de temps, aussi bien pour être mis en œuvre que pour devenir d'un usage banal...

reconsidérer l'adage "le temps c'est de l'argent", souligne Michel Vernin. Le béton de chanvre a cet inconvénient : six semaines de séchage... Au rez-de-chaussée, le béton mince prévu à l'origine a été remplacé par un sol en dalles de bois huilées, en chutes de parquet flottant : deux semaines de séchage... Il faudra du temps, aussi, pour que se développe la végétalisation prévue en façade (voir encadré). Et certainement encore bien des années avant que puissent réellement émerger certains maté-

La végétation doit escalader le bâtiment en 4 ans.



La Maison de l'Habitat a été inaugurée lundi 17 octobre par le président du Conseil général du Puy-de-Dôme Jean-Yves Gouttebel, entouré de nombreuses personnalités dont son prédécesseur et actuel président du Conseil régional d'Auvergne Pierre-Joël Bonté, le maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté Serge Godard, ainsi que le préfet de région Jean-Michel Bérard.

Chanvre, bois... : vers des filières locales ?

"Dans le processus de production en bonne qualité environnementale, la notion de temps se revisite régulièrement ; cela nous conduit d'ailleurs à

"Bioclim" et végétalisation

Le premier objectif de bonne qualité environnementale, c'est la maîtrise de la demande en énergie. Paradoxe : pour maîtriser complètement l'isolation du bâtiment, la consommation d'énergie aurait été deux fois plus importante pour le rafraîchissement en été que pour le chauffage en hiver... Les solutions mises en œuvre mêlent l'architecture, le biologique et les techniques de ventilation pour protéger l'immeuble du rayonnement solaire estival :

1/ La végétalisation des toitures augmentera l'inertie du bâtiment, et réduira également le rayonnement réfléchi qui augmente la production d'ozone (par décomposition du carbone issu de la pollution urbaine).

2/ La végétalisation de la façade sud (sur l'avenue), supportée par un réseau extérieur de brise-soleil, entretiendra l'ombre dans les surfaces de bureaux : la glycine et le chèvrefeuille, plantes grimpantes adaptées à la région, doivent atteindre le sommet de l'immeuble en quatre ans.

3/ En façade ouest, où le soleil est rasant, les brise-soleil verticaux en toile de verre et les couloirs formeront un double écran thermique protégeant les bureaux situés à l'est.

HQE au Puy-en-Velay

Bois et soleil pour le service Collecte et environnement



Pour concevoir et réaliser les locaux techniques de son service Collecte et environnement, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a voulu, d'une part, créer un ensemble architectural qui structure la zone artisanale de Taulhac, assez disparate, tout en s'intégrant à

un environnement rural, et d'autre part, promouvoir une démarche HQE. Celle-ci s'appuie d'abord sur une implantation soigneusement étudiée (terrassement minimum, ensoleillement maximum), un usage large et varié du bois (mêlé à du métal, du verre et du polycarbonate) et sur une réflexion globale pour réduire les coûts énergétiques, notamment grâce à l'éclairage et au chauffage solaire (pour l'eau chaude sanitaire). Ce dépôt de 1350m² SHO s'organise en trois volumes délimitant une aire de manœuvre : un bâtiment garage-bureaux, un autre abritant les containers de collecte, et enfin l'espace de lavage des camions (notamment avec

les eaux de pluie récupérées). Le lamellé-collé constitue l'essentiel des structures des trois bâtiments ; les ossatures de façade sont en bois massif, les sols des bureaux et circulations en hêtre. Le sapin Douglas (non traité) habille et unifie toutes les façades, celles des bureaux bénéficiant en outre de brise-soleil en red cedar.

Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Maître d'œuvre :

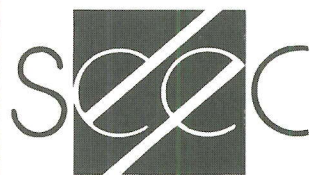
Jean Fargette, architecte

Coût de l'opération :

1,29 million d'euros TTC

Rectificatif : une question de fonds...

Une lectrice attentive, M^{me} Suzanne Montagne, a relevé une inexactitude parue en page 7 de notre numéro 37, au sujet de l'origine de la bibliothèque municipale interuniversitaire (BMIU), à laquelle succédera dans quelques années la Bibliothèque centrale et interuniversitaire (BCIU). L'idée lancée par Jules Laude, bibliothécaire universitaire en chef, et entérinée par le conseil municipal de Clermont-Ferrand en sa séance du 22 février 1902, n'était pas de créer deux bibliothèques mais de réunir celles, déjà existantes, de la ville et de l'université au sein d'une seule dont le fonds serait évidemment plus consistant, et cela à l'image des établissements allemands. Grâce à M^{me} Montagne, cet événement trouve ici une digne célébration puisque voilà un siècle – presque jour pour jour : le 6 novembre 1905 – que fut concrétisée cette initiative, toujours unique en France, avec l'ouverture au public de la BMIU clermontoise.



S.A au capital de 50 000 euros

Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66

E.mail : seec@wanadoo.fr

1, rue Chollet - 03200 VICHY
Tél. 04 70 96 13 78

1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC
Tél. 04 71 67 34 93



Bureau d'Etudes Techniques

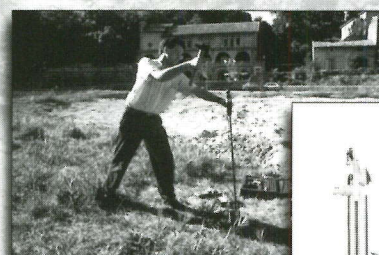
- Génie climatique
- Electricité – Courants forts - courants faibles
- S.S.I.
- Structures
- Economie de la construction
- O.P.C.
- S.P.S.

Siège social : Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

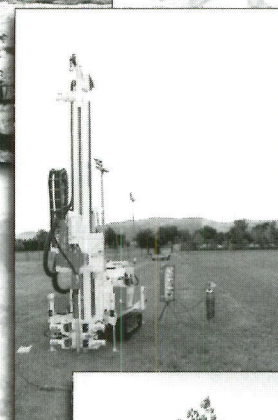
Agence : 1, rue des Manzats - Z.I. - 63300 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : igetec@net15.fr

SOL SOLUTION

Etudes Géotechniques



▲ PANDA



Forage ▶



Géoendoscopie ▲

SOL SOLUTION

ZAC des Portes de Riom

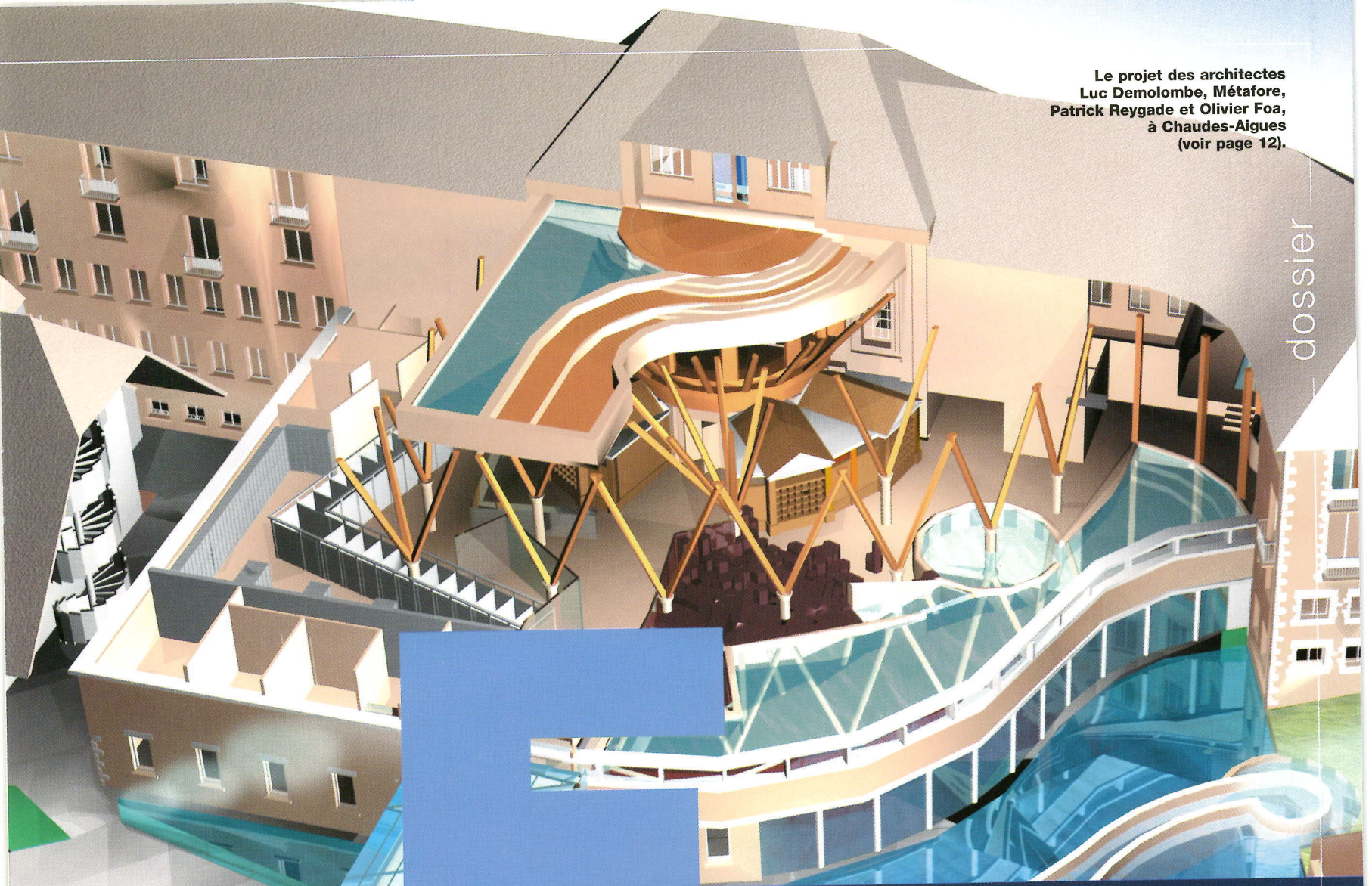
B.P. 178

63204 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : contact@sol-solution.com

Site internet : sol-solution.com

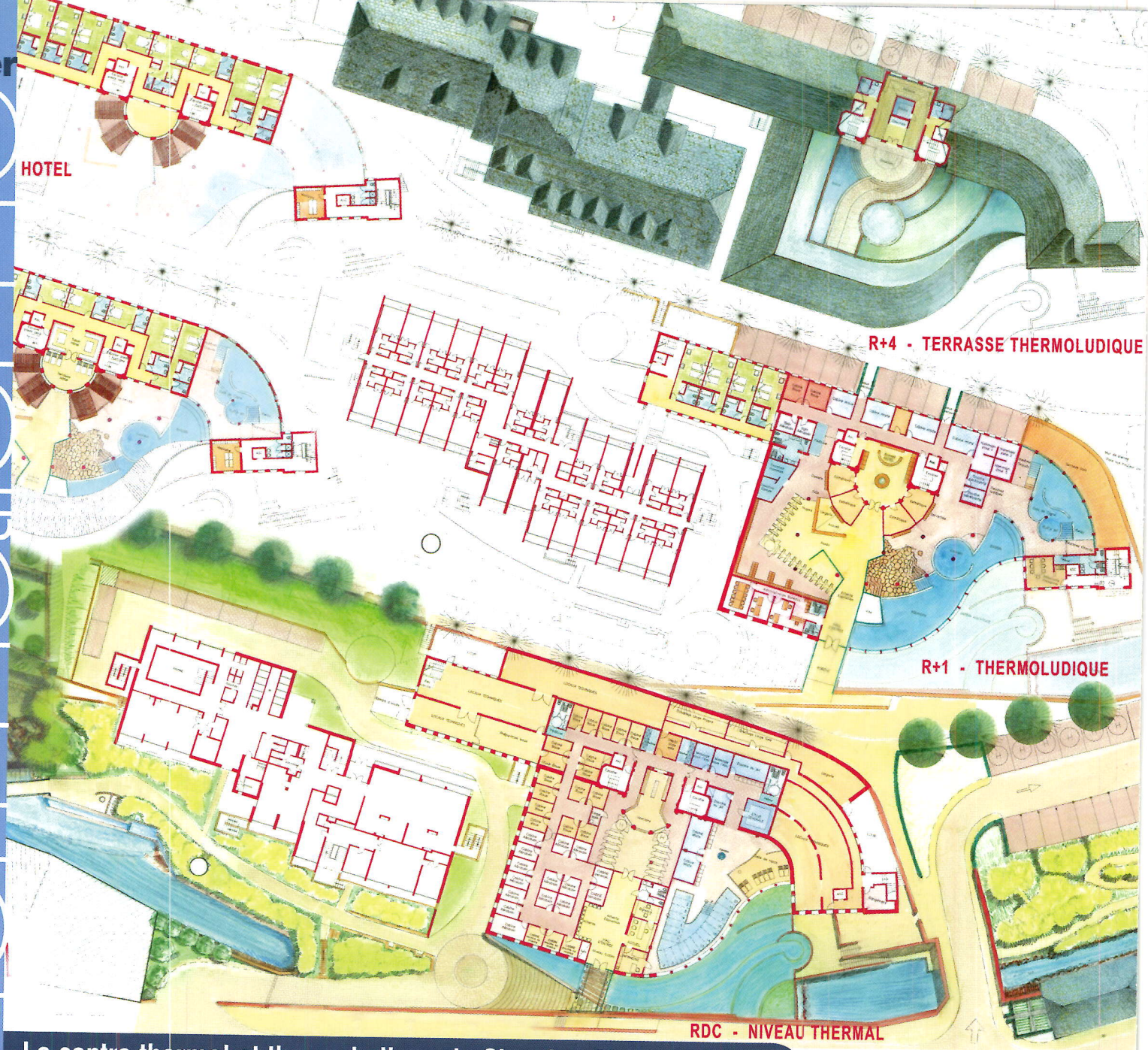


F

face à la désaffection des curistes pour le système thermal français, les stations diversifient progressivement leur offre sans pour autant délaisser totalement le système des soins. Plusieurs stations, en Auvergne, se lancent dans la "remise en forme" et le thermoludisme, comme Chaudes-Aigues, Royat, Saint-Nectaire et d'autres, en utilisant l'eau comme une fête, afin d'apaiser corps et âme. Modifiant du même coup

l'architecture traditionnelle des villes d'eaux. A l'image d'Albano, proche de Venise, de Wiesbaden, en Allemagne, ou de Spa, en Belgique, le thermalisme doit se tourner davantage vers la convivialité, les loisirs, le culte du corps, autrement dit prendre en compte les nouvelles tendances des curistes, comme le souligne Christian Jamot, auteur d'une thèse sur la question, sous peine... de disparaître. Troisième volet de ce dossier, préparé par Denis Couderc et Michel Josselin.

Thermalisme : **les stations doivent s'adapter aux curistes**



Le centre thermal et thermoludique de Chaudes-Aigues (Cantal)

L'eau comme une fête

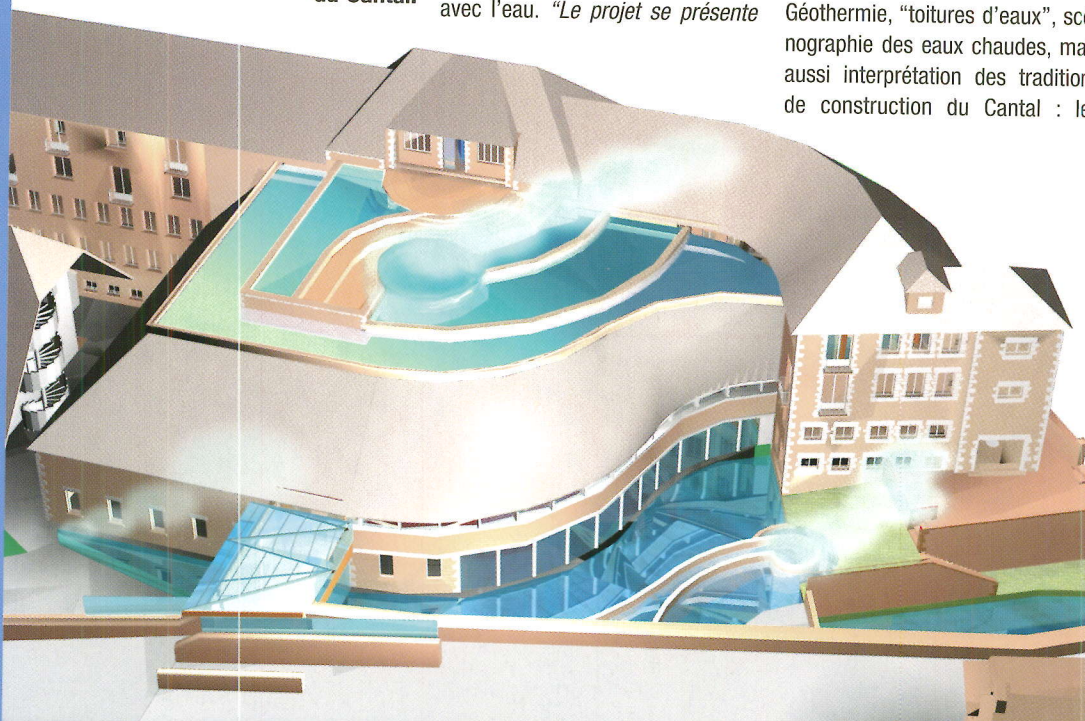
Géothermie, "toitures d'eau", scénographie des eaux chaudes, mais aussi interprétation des traditions de construction du Cantal.

Toute l'activité de Chaudes-Aigues tourne autour de l'eau. Curistes, touristes et habitants profitent de cette eau, la plus chaude d'Europe, qui sort à 82°. Dans le futur centre thermal et thermoludique, qui ouvrira ses portes pour la nouvelle année 2007, les architectes jouent littéralement avec l'eau. "Le projet se présente

comme une véritable mise en scène des eaux chaudes sous toutes leurs formes : fontaine, chutes, vapeurs, plans d'eau, jardins aquatiques. De la toiture jusqu'au fond du cours de Remontalou, les thermes et leurs abords révéleront les multiples possibilités d'utilisation de l'eau".

Géothermie, "toitures d'eaux", scénographie des eaux chaudes, mais aussi interprétation des traditions de construction du Cantal : les

architectes se sont servis de cette palette riche pour le nouveau centre thermal de Chaudes-Aigues. Les matériaux naturels participent à la Haute Qualité Environnementale du projet, tels que la pierre, le bois et l'eau. "Le réemploi de la lauze en couverture, de la pierre dans les maçonneries et en vêture ne sont pas des archaïsmes mais bien au contraire une approche moderne nouvelle de la qualité environnementale", insistent-ils. La charpente et le lattage en bois du plafond acoustique deviendront une des curiosités de l'établissement, comme la véranda monumentale, ouverte sur les bassins, avec une vue exceptionnelle sur les paysages naturels du Cantal.



Maître d'ouvrage :

SEM thermale de Chaudes-Aigues

Architectes :

Luc Demolombe / Métafore /
Patrick Reygade et Olivier Foa

Coût des travaux :

5,3 millions d'euros

Ouverture :

Fin 2006 / début 2007.

Les nouvelles voies du thermalisme

dossier

Avait-il raison trop tôt ? En tout cas, son diagnostic s'est révélé exact. Depuis vingt ans, il ne cesse de répéter que le thermalisme est malade en France, qu'il ne répond plus à la demande, que les stations traditionnelles ne doivent pas s'arc-bouter sur les cures médicalisées. Aujourd'hui, elles subissent la concurrence d'autres centres, en particulier ceux qui ont choisi la remise en forme ou la thalassothérapie, et doivent impérativement imaginer d'autres "produits" pour attirer de nouveaux clients, sous peine de disparaître. Et l'Auvergne, première région thermale, pour le nombre de curistes et de stations, n'échappe pas à la tendance et subit, elle aussi, avec un temps de retard, une désaffection brutale.

"Dans la plupart des stations françaises, le curiste est considéré avant tout comme un malade. L'eau remplace donc les médicaments, dans la logique que beaucoup d'entre elles défendent encore. Or, c'est oublier un peu vite les découvertes de la médecine moderne, concernant, par exemple, les calculs rénaux et l'amibiase, insiste Christian Jamot, qui avait déjà ressenti les signes avant-coureurs, au cours de son enquête. A l'époque, la clientèle renâclait à rester 21 jours pour une cure, et le système commençait sérieusement à être remis en cause par une bonne partie des médecins. Que restait-il finalement, à part les maladies chroniques difficiles à

traiter avec des médicaments ?". Pourquoi avoir tant attendu avant de réagir ? "En raison d'un certain nombre de pesanteurs de la part des établissements thermaux, du corps médical, des élus...", répond-il.

Atmosphère

Il suffisait pourtant de regarder autour de soi. La thalassothérapie prenait de l'essor à partir d'une idée déjà exploitée par la Société des bains de mer, à Monaco, mais aussi à Fécamp, Cabourg, Etretat... dans les années 1880-90. A Albano, proche de Venise, mais aussi dans d'autres villes de cure italiennes, la station mettait l'accent sur la remise en forme, la détente, le sport, la qualité des sites, la gastronomie. Wiesbaden, en Allemagne, lançait les cures à base de raisin voilà plus de vingt ans. Au milieu du 18^e siècle, à Bath, en Angleterre, la notion de convivialité dans une cure, attirait la bourgeoisie d'affaires et la noblesse. Une idée reprise par d'autres stations, comme Spa, en Belgique, qui ont poursuivi la rénovation des bâtiments, la recherche fondamentale sur les vertus du thermalisme et le maintien de la tradition : repos, loisirs, détente.

"Ce qui manque le plus à nos stations, c'est une certaine "atmosphère", déplore Christian Jamot. Nous devons "vendre" un

Auteur d'une thèse sur le thermalisme en France, Christian Jamot, professeur des universités, avait prédit, dès 1985, le déclin des stations, qui vendent seulement des cures médicalisées. Il en explique les raisons et propose aussi quelques pistes pour réagir...

art de vivre, jouer sur l'image de la station héritée du 19^e siècle, facilement reconnaissable à son architecture, mettre en avant son côté rétro, la présence de parcs magnifiques, comme à Vichy, maintenir les concerts publics, mais en même temps moderniser les installations, relancer l'activité des casinos, proposer une saison musicale susceptible d'intéresser un public plus large, autrement dit enrichir l'offre culturelle. Dans le choix des curistes, il existe toujours une part d'imaginaire. A nous de la conforter. Certains me rétorqueront que nous n'avons pas la mer mais nous possédons des paysages somptueux".

Une longueur d'avance

Mais, en même temps, les établissements doivent s'adapter aux nouvelles demandes et reprendre, si possible, une longueur d'avance sur la thalassothérapie. Un pari sans doute difficile à tenir pour certains d'entre eux, mais indispensable pour garder une partie de la clientèle et surtout en séduire une nouvelle, souvent plus jeune. Qui recherche des stations plus ludiques et plus sportives, pour corriger les effets de la vie trépidante, afin de retrouver la forme. Nous sommes donc bien éloignés des cures purement médicalisées. Pour Christian Jamot, c'est le tournant que doi-

vent prendre rapidement les stations de la région pour repartir sur de nouvelles bases. En sachant qu'elles sont souvent confrontées à une législation draconienne sur l'eau et son transport, à la protection d'un patrimoine vieillissant et à des contraintes d'urbanisme.

Faut-il aller jusqu'à construire de nouveaux établissements comme à Chaudes-Aigues (Cantal), Saint-Nectaire et Royat (Puy-de-Dôme), Vichy (Allier) ? Ils doivent en tout cas séduire à la fois la clientèle locale, souvent délaissée, et française, voire européenne, proposer des cures sur une semaine et pourquoi pas un week-end. *"L'Auvergne doit savoir vendre son savoir-faire aux villes qui l'entourent, insiste Christian Jamot. Il y va de la survie des stations".* Reste un troisième volet, celui du tourisme, dans lequel *"nous avons là aussi une carte à jouer, affirme-t-il. Vichy, par exemple, a-t-elle les moyens d'agrandir son plan d'eau, pour attirer de nouvelles manifestations ? Veut-elle renforcer le pôle consacré au cheval avec son bel hippodrome hérité du 19^e siècle, comme celui de Vittel ? Ou encore créer des animations autour de son golf, dessiné sous Napoléon III ?".* Le Japon s'est lancé dans les parcs à thème, autour de la jungle ou du milieu volcanique en activité, dans les îles Kyu Shu. La France multiplie les centres thermoludiques. *"Pour réussir, dit-il, il faut se démarquer des autres".*

Une architecture au "top niveau" technique

Auvergne Architectures : Pouvez-vous nous dresser un bref aperçu historique du thermalisme, afin de bien comprendre sa situation actuelle ?

Jean-François Béraud : Après le thermalisme des Romains, le XVIII^e siècle marque la naissance des villes d'eaux (Bath, Baden, Spa, Le Mont-Dore, etc.), bien avant même les stations balnéaires. Pionnières dans ce nouvel art de vivre, leur exemple sera bientôt suivi par de nombreuses autres cités qui deviendront des lieux de rencontres et de distractions incontournables pour cette société élitiste du XIX^e siècle. La mode est lancée, il est alors de bon ton "d'aller prendre les eaux". Sous le Second Empire, grâce à un style architectural très spécifique, elles étaient d'abord des lieux de villégiature pour une clientèle aisée – notamment coloniale, qui venait nombreuse et séjournait longtemps. Troisième époque : le thermalisme social, à partir de 1947, lorsque la sécurité sociale prend en charge des cures de trois semaines. La demande se nivelle alors vers le bas : disparition des palaces, les hôtels 3 étoiles deviennent des 2 étoiles, les meublés se développent, etc.

Pendant cinquante ans, cette quasi mono-activité thermique a permis aux stations de vivre sur des saisons de six mois. Mais elles connaissent aujourd'hui un problème de repositionnement, car les progrès de la médecine ont peu à peu réduit les indications du thermalisme ; les seules qui résistent vraiment sont les rhumatismes et les douleurs articulaires – environ 75 % de la clientèle –, les maladies "de civilisation" – stress, maladies nerveuses et psychosomatiques, troubles du sommeil, surcharge pondérale... – et les problèmes de circulation veineuse. Pour ces affections, le thermalisme présente souvent l'avantage, face aux autres traitements médicaux, de n'avoir aucun effet secondaire.

A. A. : Mais cela ne suffit pas à garantir son avenir...

J.-F. B. : Non, et nous sommes à la croisée des chemins. Avec une érosion de la clientèle de 2 % par an depuis dix ans, les stations thermales sont dans l'obligation de se repositionner sur le marché des "cures santé". En effet, les cures de trois semaines, durée requise pour leur remboursement par la sécurité sociale, sont de moins en moins adaptées aux habitudes de vie des Français. Les stations proposent de plus en plus des "séjours santé" d'une semaine, voire deux semaines, non pris en charge. Il ne s'agit pas pour autant de "brader" le savoir-faire thermal.

Toutefois, les stations thermales ne peuvent ignorer leur passé touristique et doivent donc développer une offre spécifique dans le domaine du bien-être, du plaisir, de la détente et du repos. Ce tourisme de bien-être inclut en particulier une offre nouvelle adaptée à tous les budgets puisque se pratiquant en self-service : il s'agit du thermoludisme. Cette activité offre à ses nouveaux adeptes des piscines en eau thermique, une eau "magique" à 34 ou 35°, à la disposition des clients de proximité, mais aussi des sportifs, en particulier des skieurs. Ce produit existe depuis longtemps en Hongrie, en Allemagne, en Suisse, et aussi plus récemment en France dans les Pyrénées où une dizaine de centres se sont ouverts. Mais l'Auvergne est en passe de rattraper son retard grâce à l'impulsion et à l'action de la "Route des Villes d'Eaux du Massif Central" (créée en 1998), appuyée par la DATAR Massif Central, et qui joue un rôle moteur déterminant dans l'animation des projets.

A. A. : Pouvez-vous préciser ces projets dans le domaine du thermoludisme ?

J.-F. B. : A Royat, Royatonic est un projet phare qui a connu beaucoup

d'embûches, mais qui va enfin se concrétiser avec un démarrage des travaux en novembre 2005 et une ouverture au public en janvier 2007, ouvrant la perspective d'un redémarrage de l'hôtellerie sur toute l'année. Avec 300 000 habitants à sa porte, plus la clientèle des séminaires et de Vulcania, son avenir est prometteur, il marchera... A Vichy, une étude lourde est en cours pour la création d'un centre thermoludique, en complément de la piscine sportive qui doit se réaliser à Bellerive. A La Bourboule, un concours d'architectes est également en cours, sur la base d'un concept mixte "sportif et ludique" ; je crois à sa réussite commerciale, car le Sancy, avec une double saison été-hiver et une large gamme d'activités sportives et de loisirs, reste la première zone touristique d'Auvergne, qui va en outre bénéficier de la nouvelle autoroute A 89. A Chaudes-Aigues, un projet très important va voir le jour puisque son financement est maintenant "bouclé". Il sera essentiel pour le département du Cantal, et il peut compter sur des flux importants grâce à sa proximité de l'autoroute A 75 – notamment la clientèle espa-

gnole, très friande de ce produit depuis le succès extraordinaire du centre Caldea en Andorre. Plus au nord, un projet à Montrond-les-Bains est également "sur les rails", qui bénéficiera de la clientèle du bassin de Saint-Etienne et de Lyon. Ce sont donc au minimum cinq projets qui verront le jour dans le Massif central, auxquels s'ajouteront des équipements de remise en forme dans la plupart des stations. Voilà de quoi faire évoluer l'image globale des stations thermales.

A. A. : Comment percevez-vous l'architecture thermique aujourd'hui ?

J.-F. B. : En gros, j'observe deux tendances. La première s'appuie sur l'existant pour réaffirmer une architecture qui s'intègre parfaitement à l'architecture thermique née à la Belle Epoque ou au style du pays comme ce sera le cas à Chaudes-Aigues, parfois en sauvant un patrimoine comme l'a fait Luc Demolombe à Bagnères-de-Bigorre. La seconde est plus futuriste, contemporaine, elle s'élabore davantage ex nihilo pour créer des "espaces d'eau" qui rompent avec le thermalisme traditionnel – Royatonic relève de cette démarche. Mais il existe une constante en termes de matériaux naturels et régionaux : bois et pierre, et aussi le verre qui évoque l'eau. Personnellement, j'y suis assez attaché, et plutôt opposé au béton pour le béton... Je ne suis pas architecte, mais j'ai envie de dire aux architectes : "attention, travaillez sur des concepts forts, qui vous différencient des piscines municipales !" Par ailleurs, je pense que tout le monde ne peut pas se lancer dans ce genre de concept : dès qu'on touche à l'eau, il faut se situer au "top niveau" technique en fluides, thermique, sanitaire, ventilation... – et les jurys sont aujourd'hui extrêmement soucieux des références ! Mais si un jeune architecte a l'intelligence de s'associer à une équipe solide, il a ses chances... Cela suppose, sans doute plus qu'ailleurs, une très bonne capacité de direction et d'animation.

Entretien avec
Jean-François Béraud
Directeur général
de Thermauvergne,
Secrétaire général
de l'Association
Nationale des Maires
de Communes
Thermales

Pour s'inventer
un nouvel avenir,
les stations thermales
doivent se découvrir
peu à peu de nouvelles
compétences
du côté de
la "détente-bien-être".

Les nombreux projets
qui émergent
dans la région
les aideront à faire
bouger leur image.

Architecture thermale : des actes et un colloque

En octobre 2004, les 1^{ères} Rencontres Nationales sur l'architecture et le patrimoine des villes d'eaux se sont tenues à Vichy ; publiés par les soins de Thermauvergne, leurs Actes sont aujourd'hui disponibles.

D'autre part, en novembre 2006, l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales organisera à Aix-les-Bains un colloque européen sur le thème de l'architecture et du patrimoine thermal des villes d'eaux.

Saint-Nectaire joue la carte de la remise en forme

Bien décidé à relancer l'activité thermique,

Saint-Nectaire a ouvert un centre thermoludique,

juste à côté du premier établissement thermal.

Avec des volumes plus généreux pour répondre

aux nouvelles demandes en matière thermique. Visite.

Comme beaucoup de stations thermales en Auvergne, Saint-Nectaire souffre de la désaffection des curistes. Proposant jusque là surtout des cures médicalisées, la station vise aujourd'hui une autre clientèle, plus jeune, intéressée plutôt par une remise en forme que par des soins. Avec des établissements plus attrayants, et donc une architecture différente, pour séduire de nouveaux curistes. Comme Chaudes-Aigues, Royat ou d'autres villes thermales, Saint-Nectaire adopte un nouveau concept plus ludique.

Malgré la proximité des deux établissements, les formes ne se ressemblent pas. Plus austères pour le premier, plus ouvertes pour le dernier. A mi-chemin entre le village du haut et celui du bas, l'activité thermique en sort renforcée et mieux identifiée, par les passants et les automobilistes, grâce aussi à deux totems, qui rappellent,

pavés de verre procurent une lumière douce et apaisante, avec des ouvertures sur le paysage alentour. La nuit, un éclairage spécifique et coloré participe, avec les nombreux jeux d'eau, à l'animation de l'équipement.

Pour la détente, un sauna, un hammam et un jacuzzi prennent place en contrebas du bassin et un "espace bar", traité en bois foncé, s'ouvre en balcon sur le grand bain. Le traitement des eaux, y compris thermales, est réalisé depuis un vaste local situé sous la banquette anatomique du grand bain et la déshumidification de l'air est assurée par une centrale logée dans la toiture. Et pour obtenir une meilleure rentabilité des installations, le chauffage est commun aux deux établissements.

A l'extérieur, les architectes ont soigné les aménagements périphériques, en prévoyant une plage engazonnée

Un site "nature" pour accueillir une clientèle sportive aisée.

Espace de bien-être du Moulin du Teil, au Rouget (Cantal)

Étape relax pour circuits sportifs

Sans prétention médicale ni thermique,

cet équipement intercommunal vise plutôt à fédérer

les ressources pour développer un tourisme sportif

de qualité dans le sud-ouest du Cantal.

Un équipement touristique d'abord, "péri-sportif" si l'on veut, mais pas du tout thermal et encore moins médical : ainsi Christian Montin, maire de Marcolès et président de la communauté de communes Entre Cère et Rance (5500 hab.), décrit-il le futur complexe du Moulin du Teil, qui fut d'abord un projet de la commune du Rouget avant de devenir intercommunal. Pour préciser la vocation de ces 650 m² qui doivent ouvrir leurs portes au printemps prochain, l' élu préfère même à la notion de remise en forme, trop marquée "thérapeutique", celle de relaxation-détente : piscine à jeux d'eau (70 m²), sauna, hammam, spa, salles de massage, de balnéothérapie, de cardio-training... Afin de créer l'ambiance d'intimité et de dépaysement souhaitée, l'architecte a beaucoup joué des matériaux naturels : le bâtiment, couvert en zinc et posé sur un soubassement de pierres sèches du pays, aura une forte dominante bois, à l'extérieur comme dans toute la structure intérieure ; de grandes baies vitrées doivent faciliter l'osmose avec les teintes et lumières de l'environnement : bois, prairies et lac...

Car il y a un lac, un plan d'eau de 6 hectares qui offre déjà baignade, jeux, pêche, etc., à la centaine de personnes que peut héberger le village de vacances voisin. "Ce nouvel

équipement doit permettre de prolonger la saison touristique au-delà de l'été, voire sur toute l'année", explique Christian Montin : "La communauté de communes gère déjà une piste de karting, il existe un golf à Sansac, un pôle cheval à Maurs, une base de canoë à Vieilleville... Tout ce réseau sportif est d'un bon niveau, et l'hôtellerie également." L'idée serait plutôt, dans un esprit d'aménagement global du territoire, de fédérer l'ensemble de ces équipements pour proposer des séjours "à la carte". La cible : une clientèle sportive avec un certain niveau de vie, attirée par l'image de nature préservée du Cantal, mais aussi des groupes sportifs de haut niveau dans le cadre de stages. Le département du Cantal, la région d'Auvergne, l'Etat et l'Europe contribuent au financement de cet équipement, qui devrait créer, au départ, 4 ou 5 emplois et être piloté par une régie, elle-même assistée par un cabinet spécialisé pour la mise en exploitation.

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes
Entre Cère et Rance

Maître d'ouvrage délégué :
Somival

Architectes :

Daniel Marot, Philippe Gautier

Coût global des travaux :
2,5 millions d'euros TTC

A l'extérieur, les architectes ont soigné les aménagements périphériques en prévoyant une plage engazonnée et deux totems pourvus de fontaines.



par bien des côtés, l'entrée des temples japonais. Avec ce nouvel établissement, d'une surface de 757 mètres carrés, Saint-Nectaire compte bien se remettre à flot.

"Les lignes pures et ciselées du "Centre de remise en forme" permettent un ensemble de volumes, qui affirment le caractère ludique de l'établissement et minimisent l'impact de la construction voisine", n'hésitent pas à écrire les architectes. L'ambiance intérieure de l'espace réservé aux bains a été particulièrement soignée tant sur le plan de la qualité acoustique que de celle des éclairages. Dans la journée, des voiles de

dotée d'un "sas douche", qui permet, pendant l'été, d'ouvrir le grand bain sur l'espace extérieur, et deux totems pourvus de fontaines, en béton lissé de couleur blanche, marquant l'entrée du Centre thermoludique. L'eau qui s'en échappe sous forme de rideaux est, elle aussi, recyclée et traitée.

Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Nectaire

Architectes :

Atelier d'architecture CASA
(Jacques Castanié, Michel Sallès)

BET :

Béton : Michel Vasson /

Fluides : Christian Gomicchon /

Piscine : Polymidi

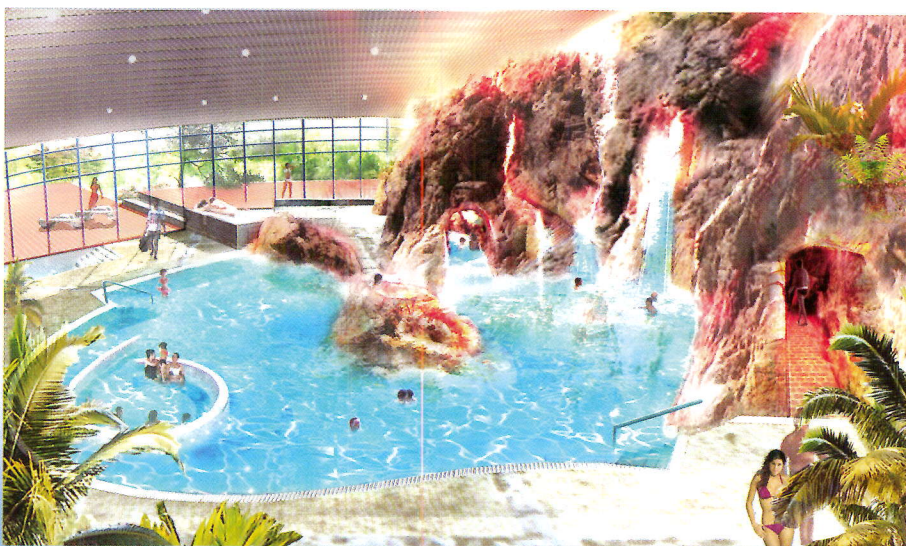


Royat (Puy-de-Dôme)

Le thème du volcanisme et l'intégration au site ont inspiré le projet de centre thermoludique, conçu pour Royat par le cabinet d'architectes

Douat, Harland et Associés.

Représentant l'environnement volcanique de la région, les "Grottes rouges" disposent d'un sauna, de bains parfumés et d'un hammam.



Maître d'ouvrage :

Ville de Royat

Architectes :

Douat, Harland et Associés

Coût des travaux :

10 millions d'euros.

Un hymne au plaisir de l'eau

Cette utilisation de l'eau thermique à des fins ludiques permet de repositionner les stations thermales, insistait Jean-François Béraud, directeur de Thermauvergne, lors de la présentation du projet à la presse. Le produit, surtout destiné à la clientèle de proximité, est situé à la porte d'une agglomération de 300.000 habitants". Fort de l'expérience accumulée dans des projets de même nature, le cabinet DHA a particulièrement soigné "l'intégration dans le site et l'ambiance de ce lieu de détente, à travers les formes courbes et rondes des bassins, les terrasses de bois qui dominent la Tiretaine ou encore la relation avec le parc".

"C'est un hymne au plaisir de l'eau,

inspiré par le thème du volcanisme", résume Richard Harland, l'un des architectes. Une cascade, créée place Allard, doit signaler le porche d'accès. Autour de la grande lagune, avec son geyser de 4 à 5 mètres, précédé d'un grondement sourd et d'une lumière rouge, coiffée d'un dôme transparent et remplie d'une eau à 32°, les visiteurs pourront emprunter un dédale de "grottes rouges" et choisir entre plusieurs types de bassin aux températures différentes (de 12 à 36°), du sauna au hammam en passant par les bains parfumés. "Face au parc, expliquent les architectes, une

Les architectes ont particulièrement soigné l'intégration dans le site et l'ambiance de ce lieu de détente.



immense baie vitrée s'ouvre le paysage et les grands arbres. Cette vue se prolonge à l'extérieur par des plages installées sur des terrasses en bois".

Respectant la démarche de Haute Qualité Environnementale et de développement durable, les maîtres d'œuvre ont retenu quelques grands principes, en particulier, l'utilisation d'une source dite des "Grottes rouges" sortant à une température de 28° pour alimenter le centre, le fonctionnement des espaces pour

Le thermoludisme mode d'emploi

Se démarquant de la visée thérapeutique poursuivie par les cures thermales mais aussi des séjours courts de remise en forme, le thermoludisme se définit par la recherche du bien-être et de la détente au jour le jour. Ce nouveau concept, inventé pour remédier au stress de la société actuelle et enrichir la palette des loisirs, constitue une forme de réponse économique innovante, qui a encouragé la réalisation récente de plusieurs centres.

Les architectes Douat, Harland et Associés ont réalisé plusieurs projets, à Casteljalous (Lot-et-Garonne), en périphérie d'une petite ville thermale, inauguré au cours de l'été 2002, à Saint-Lary, dans les Pyrénées, ouvert aux randonneurs, et à Tignes (Savoie), tourné vers la montagne. D'autres centres ont été créés à Saint-Paul-lès-Dax (Landes), Amnéville (Moselle), Escaldes-Engordany (Andorre), Bagnères-de-Bigorre et Loudenvielle (Hautes-Pyrénées). En Auvergne, il existe des projets à Vichy et à Chaudes-Aigues (Voir notre article p.12).

favoriser le bien-être des clients et du personnel, ou encore l'utilisation de matériaux nobles, s'intégrant naturellement à l'ambiance, à la fois urbaine et paysagère du site : la pierre volcanique pour les parements, le bois, le verre, largement utilisé sur la façade sud mais aussi pour le jardin d'hiver au nord, la terre cuite pour le sol intérieur, le zinc pour les toitures... Un parking souterrain de 162 places doit aussi être construit sous le centre thermoludique Royatonic.

Evaux-les-Bains (Creuse)



Les travaux ont porté essentiellement sur l'extension de l'aile nord, en rez-de-chaussée, destinée à abriter le nouvel établissement thermal.

Une architecture sobre

Entourés d'un parc et situés dans un site ancien où subsiste un bassin de l'époque gallo-romaine, l'établissement thermal et l'hôtel d'Evaux-les-Bains datent de la fin du 19^e siècle. Une aile supplémentaire a été rajoutée quelques années plus tard, puis prolongée au début de ce siècle. Les travaux ont porté essentiellement sur l'extension de l'aile nord, en rez-de-chaussée, destinée à abriter le nouvel établissement thermal, la restructuration du hall d'accès à l'hôtel et aux Thermes ainsi que des locaux réservés à l'accueil et à l'administration du centre, et la remise en état des couloirs et des cages d'escalier desservant les chambres, y compris la création de nouveaux ascenseurs. Prévue sur un seul niveau, pour éviter les allées et venues aux curistes, l'extension de l'établissement thermal permet tout de même de conserver l'intégralité du parc, caractéristique des Thermes

phlébologie et la piscine, de manière à faciliter l'orientation des curistes. Des lieux de repos et d'attente ont été également organisés pour limiter leurs déplacements. Sous les bassins, les architectes ont installé les équipements techniques et prévu une terrasse, sur une partie de la toiture, dans le prolongement du restaurant, qui donne sur le parc.

Pour les nouveaux Thermes, les maîtres d'œuvre ont choisi une architecture sobre, utilisant une composition classique en accord avec les façades des bâtiments existants : arcature de façade sur une base carrée en béton recouvert d'un enduit reproduisant le ton de la pierre, élément marquant de la piscine s'ouvrant sur le parc, prolongation du restaurant accessible en belvédère sur les espaces extérieurs, usage de la brique... "L'ensemble a donné la nouvelle image des Thermes depuis le parc".

Prévue sur un seul niveau, pour éviter les allées et venues aux curistes, l'extension de l'établissement thermal permet de conserver l'intégralité du parc, caractéristique des Thermes d'Evaux-les-Bains.



d'Evaux-les-Bains, en remaniant les dessertes extérieures. La distribution des salles se fait dans le prolongement du bâtiment existant et autour d'un atrium, qui tient compte de la répartition des soins selon trois grands secteurs : la rhumatologie, la

Maître d'ouvrage :

Ville d'Evaux-les-Bains

Architectes :

Douat, Harland et Associés

Coût des travaux :

2,3 millions d'euros.

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



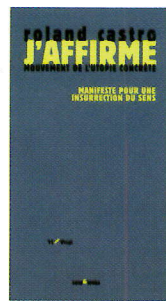
Halle de sports de La Tour d'Auvergne, Bruhat Bouchaud, architectes

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

livre



J'affirme Manifeste pour une insurrection du sens, par Roland Castro

Le 22 septembre dernier, l'architecte Roland Castro est venu présenter à la librairie clermontoise Le Temps des cerises son livre *J'affirme*, dont le titre est ainsi justifié : "Au lieu d'écrire j'accuse j'écris j'affirme ; dans l'affirmation le j'accuse quitte son statut d'angoissant et d'impossible problème (...)". Le dessin de l'auteur (qui est également chroniqueur à *L'Humanité*) semble donc du même ordre que celui du célèbre article de Zola dénonçant dans *L'Aurore* l'injustice faite à Dreyfus. Il procède en même temps à une indispensable redéfinition de la figure de l'intellectuel aujourd'hui : il n'est plus besoin qu'il soit engagé, mais "il nous faut des intellectuels fabricants qui s'attelleraient à fabriquer une société possible du vivre ensemble". L'ouvrage est annoncé comme un programme de candidature aux futures élections présidentielles, au titre du Mouvement de l'utopie concrète. Une profes-

sion de foi détaillée en 33 micro-chapitres, de *J'affirme* jusqu'à *Réenchanter le monde*, au fil duquel l'architecte-urbaniste-écrivain-enseignant explicite nombre d'idées, par exemple celle de la bannière sous laquelle il compte se présenter en 2007, l'utopie concrète : "le temps de la ville et le temps médiatique sont trop distants l'un de l'autre (...) jusqu'à retrouver le concept qui unifie les deux temps : L'utopie concrète : la rêverie et la chose intimement mêlées". On peut regretter, sur le fond, un discours assez péremptoire, où la simple évocation des références culturelles – certes abondantes – tient souvent lieu d'argument unique et définitif ; sur la forme, le style très "émietté" peut lasser, et surtout l'usage parfaitement fantaisiste de la ponctuation. On peut aussi piocher dans cet ouvrage comme dans un catalogue à idées...

Aux éditions Sens & Tonka,
160 pages, 10 euros, 2005.

ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
 - Bâtiments tertiaires
 - Bâtiments industriels
 - Ouvrages d'Art
 - Béton - Béton précontraint
 - Charpente Acier - Bois
 - Electricité
 - Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

LOGICIEL BOSE

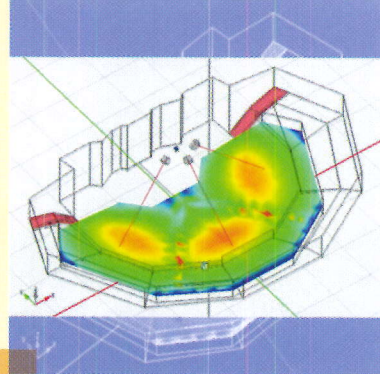
Modeler®

► Un outil au service
de la qualité



Le logiciel breveté de Bose crée un modèle acoustique précis de votre site et prévoit les performances du système sonore, même lorsque ce site se trouve encore sur la table de dessin.

Imaginez pouvoir écouter précisément l'effet du système sonore conseillé dans la structure du bâtiment et l'aménagement. Le logiciel de technologie de pointe 'Modeler' de Bose le permet.



A l'aide de la technique d'analyse de Modeler, nous créons un modèle informatique de votre site et examinons les performances des systèmes sonores. Le bâtiment en lui-même ne doit même pas encore exister, le modèle peut être créé sur base des dessins (AutoCad) de l'architecte.

Au moyen du logiciel Modeler®, nos concepteurs acoustiques placent tout type et quantité souhaités de haut-parleurs Bose® dans un espace virtuel.

Les haut-parleurs peuvent être dirigés, déplacés, réglés et branchés ou coupés en fonction des souhaits.

Le facteur 'retardement' peut, en outre, être réglé.

Nous pouvons minimiser les effets d'écho indésirables, la réverbération et les 'spots' acoustiques chauds et froids, mesurer l'effet d'une salle comble, déterminer la résistance sonore des balcons et toitures, régler le système sonore pour créer une ambiance spatiale et faire des recommandations pour optimiser l'acoustique de l'espace et l'aménagement.

AVVENTURA
pistes et décibels

EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF BOSE PRO

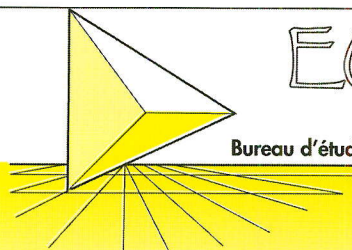
20-22, bd Lavoisier
63000 clermont ferrand
Tél. 04.73.36.05.05
Fax 04.73.36.97.36
mail : contact@avventura.fr

AUTHORISED
BOSE
PROPARTNER

EUCLID

INGENIERIE

Bureau d'études techniques bâtiment - tous corps d'état



- * Structure
- * Voiries Réseaux divers
- * Génie climatique
- * Electricité
- * Economie de la construction
- * H.Q.E.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com



Saint Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)



La nouvelle médiathèque

L'ouverture
de cette
médiathèque
constitue
le point de départ

Fortement marquée par son image industrielle, la commune de Saint Eloy a souhaité que ce nouvel équipement devienne le symbole d'une renaissance, sans rien renier de son passé. Première étape vers la maîtrise des friches industrielles, qui jalonnent l'histoire de ce bourg des Combrailles, meurtri, comme tant d'autres, par la fermeture de la mine. Dans le choix des matériaux, déjà, les architectes rappellent fortement "l'activité industrielle qui a marqué et modelé le site", en se tournant vers la brique et l'acier pour les structures et les panneaux.

Mais c'est également vrai pour l'implantation, au pied du "chevalement", dernier vestige de l'activité minière, et le dessin de certaines

salles. Voilà un signal fort donné par la municipalité pour reconquérir le carreau de la mine, que les architectes ont accompagné en proposant "une composition rayonnante du plan, qui affirme le caractère central de l'équipement".

Le programme comprend une bibliothèque, des salles pour les ateliers, les archives et les bureaux, ainsi qu'une salle d'animation, d'une capacité de 200 places, pour accueillir les manifestations culturelles et les spectacles.

Dans ce projet, les architectes ont retenu quatre points forts : l'accueil, situé dans l'axe du nouveau quartier, qui doit devenir à terme

le cœur véritable de la ville ; la grande salle, ouverte sur les jardins, qui se développe en éventail ; l'espace Jeunesse qui se décline en une succession de plate-formes, conduisant à l'Heure du Conte, traitée comme une mini galerie de mine ; et, enfin, l'espace, servant d'accès à la salle d'animation, en prolongement du hall, pour recevoir des expositions.

Maître d'ouvrage :
SIE de Saint Eloy-les-Mines
Architectes :
Denis Ameil, mandataire /
André Jalicon
BET :
Ingerop / B. Cercy

de la reconquête
du carreau
de la mine
et de la création
d'un véritable
cœur de ville.



Le cyclope



Mouline, mouline

Drelin, drelin, drelin... Jeudi de Pâques, huit heures du soir, une sonnette passe dans la rue derrière les rideaux tirés de la salle à manger. Il fait noir dehors et peut-être un peu frisquet, le curé et les deux enfants de chœur qui l'accompagnent doivent porter une petite laine sous leur surplis. Ils battent le rappel des fidèles pour la grand'messe du jeudi saint, celle qui n'en finit pas avec son évangile interminable de la Passion. Drelin, drelin, drelin... Interminable comme le temps ici. Le petit bigleux lape son potage, slurp, slurp, slurp...

Ce potage d'hôtel au goût si particulier, que l'on ne trouve qu'avec les tentures rouges, les appliques en bois tourné aux abat-jour en vessie de porc, les napperons au crochet prisonniers entre les guéridons et les verres lourds et ronds au chant poli, les carreaux à damier noir et blanc, les escaliers de bois qui craquent sous leur tapis de laine, les lavabos qui gargouillent derrière les rideaux en plastique rose pâle pendant aux tringles chromées dans un coin de la chambre, les papiers peints aux couples de bergers et de bergères sépia, les bruits nocturnes dans le couloir derrière les portes minces comme du papier, les bruits de petites cuillères du matin...

Slurp, drelin, slurp, drelin... Après on aura une truite, une truite pêchée dans la Truyère, une jolie fario avec des petits points rouges dessus qui deviennent tout moches et ternes quand elle est cuite, truite chèrement payée par un long après-midi d'ennui, les fesses dans l'herbe sur une couverture à carreaux à bouquiner *Astérix le Gaulois* ou *le Club des Cinq* en attendant la pluie salvatrice qui ramènera le pêcheur parti il y a une éternité dans le chemin creux qui descend vers la rivière.

Famille naufragée dans un océan d'herbes sèches et de pierres rondes autour de la 403 grise comme le ciel. On s'en va ? Le petit bigleux s'emmerde, il veut transporter son ennui ailleurs, redescendre à l'hôtel, obtenir la permission d'aller se balader quelques minutes en ville — si on peut dire — avec ses trois frères et trois sous, pour aller chez le marchand de journaux.

En passant, faire tourner le chapeau rond et plat des fontaines le plus vite possible en coinçant dans la paume le bouton brillant et poli par des générations de mains, mouline, mouline, mouline... L'eau jaillit, gros jet rond, par le museau de fonte carrelé, écla-boussures sur les pieds, fuite dans le caniveau sombre sous la grille de fer carrée. Bonheur suprême, revanche sur l'ennui de ces trois ou quatre jours de Pâques obligatoires et incontournables de la pêche à Chaudes-Aigues, à l'Hôtel Valette. Oui, ce qui est formidable et extraordinaire, c'est qu'elle est bouillante, brûlante, l'eau ici. Ça fume depuis les entrailles mystérieuses de la terre. Mouline, mouline, mouline, petit bigleux, plus ça tourne et plus c'est chouette, plus ça gicle l'eau bouillante sur les godasses et les bas de pantalons.

Mouline, mouline, mouline, petit bigleux, sans le savoir tu viens de découvrir le thermoludisme quarante ans avant l'heure.

La réhabilitation
du Centre
"Les Célestins",
dans le cadre
du plan thermal,
par
les architectes
Douat, Harland
et Associés.

La Ren



© Yves Le Chapelain

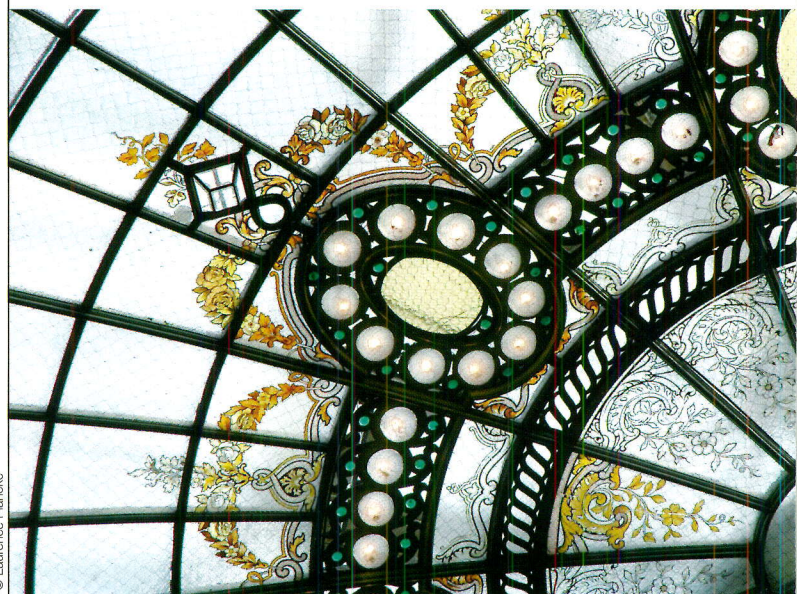
Pendant un siècle, Vichy a vécu du thermalisme, unique activité d'une ville créée artificiellement par Napoléon III et par les curistes venus des colonies se soigner, se ressourcer et se détendre, qui ont laissé un patrimoine exceptionnel. Avec le danger que représente le système de la "mono-activité". Dans les années cinquante, Vichy comptait encore 60.000 curistes contre 12.000, quarante ans plus tard. "Ici, le thermalisme s'est littéralement effondré, remarque Claude Malhuret, contrairement à d'autres villes d'eau, qui ont décliné lentement".

Après une chute vertigineuse du nombre de curistes, à partir des années soixante, Vichy redresse progressivement la barre en misant sur les activités liées aux congrès et à l'économie du sport, sur une nouvelle approche des activités thermales et sur une politique de grands travaux. Réflexions sur l'urbanisme d'une ville en pleine recomposition, avec Claude Malhuret, maire depuis 1989.

La raison principale ? La découverte d'un médicament miracle, le Flagyl, pour soigner les troubles de l'amibiase, selon le maire, également médecin, plus efficace que les soins traditionnels administrés dans le cadre des cures. Pour d'autres, le déclin s'explique aussi par la décolonisation et par la signature des accords d'Evian, en 1962, qui mettait un terme à l'Empire français. La nature des curistes allait alors se transformer brutalement, avec des effets immédiats sur la fréquentation des établissements thermaux et sur le commerce local.

A son arrivée, Claude Malhuret héritait d'une ville, avec un décor fabuleux, que beaucoup d'autres stations jaloussent, mais en mauvais état. "Jusque dans les années soixante, on venait le voir du monde entier, dit-il. Mais les propriétaires ne disposaient pas de ressources suffisantes pour le maintenir en état. Toute l'économie locale s'est développée à partir de ce décor, comme c'est le cas à Las Vegas. Nous devons sauver cet héritage et jeter les bases d'une économie plus diversifiée, qui ne reposerait pas uniquement sur le thermalisme, comme c'est encore le cas dans le bassin de Vichy".

Un détail de la verrière du Palais des Congrès-Opéra.



© Laurence Plancke

naissance de Vichy



© Laurence Plancke

Un vaste programme

Dans un premier temps, la Ville a confié à un architecte lyonnais l'étude de toutes les façades de la ville historique, en prévoyant les prescriptions nécessaires pour leur réhabilitation. Une démarche intéressante quand on connaît le nombre impressionnant de bâtiments classés, qui doivent obtenir l'aval de l'architecte des bâtiments de France pour effectuer des travaux. *"Au début de cette opération, je me demandais si la municipalité n'allait pas trop loin, confie le Maire. Nous avons multiplié les O.P.A.H. (1) en centre ville, pour obtenir le soutien des pouvoirs publics, et dans les années quatre-vingt-dix, une aide a été apportée aux propriétaires de meublés, en partenariat avec le Conseil régional".*

Mais la Ville ne s'en est pas tenue là. Devant le retrait progressif de l'Etat, qui possédait à peu près la moitié de Vichy dans les années fastes, elle a récupéré les friches de l'ancienne usine d'embouteillage, pour y construire un centre tertiaire et des appartements, les bains Lardy pour créer des locaux universitaires, les célèbres parcs situés au bord de l'Allier, en 1975, qui n'étaient plus entretenus, l'hôpital militaire fermé, racheté aux prix des Domaines. Une série d'acquisitions et de transformations, qui permettent, aujourd'hui, à

Vichy de relancer ses activités.

Plusieurs dizaines de millions d'euros ont été injectés dans l'économie locale, dans le cadre d'un plan thermal, qui a permis de rénover ou de reprendre totalement les Bains Calou et Les Célestins, confiés aux architectes Douat, Harland et Associés, et le centre des Dômes, pour offrir aux curistes d'autres possibilités que la cure médicalisée, en particulier la balnéothérapie. Avec cette perspective affichée clairement par Claude Malhuret d'attirer une nouvelle clientèle, *"en se servant du décor de Vichy"*. Grâce à cette politique volontariste, en matière d'urbanisme et d'aménagement, l'hémorragie a pu être stoppée à 11.000 curistes environ.

Et l'aventure ne s'arrête pas là. Avec un centre des congrès ultra-moderne, séparé de l'Opéra entièrement restauré à l'identique, par un "mur de lumière", imaginé par l'architecte de Castelbajac (2), Vichy se classe, aujourd'hui, parmi les vingt premières villes de congrès, *"avec une fois de plus un mariage réussi entre l'ancien et le moderne"*, se plaît à souligner le Maire. Première étape de cette diversification, renforcée par la multitude d'équipements sportifs, qui permettent à la ville d'accueillir la plupart des équipes françaises, venant s'entraîner ici, avant les grandes rencontres internationales. Commencé sous Pierre Coulon, ancien maire de

Avec ce centre des congrès très moderne, séparé de l'Opéra entièrement restauré à l'identique (notre photo), conçu par l'architecte de Castelbajac, Vichy se classe parmi les vingt premières villes de congrès.

(1) Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

(2) Voir *Auvergne Architectures* n°13, de juillet 1996.

(3) Voir notre article, page 7.

(4) Voir *Auvergne Architectures* n°31, de juin 2003.

Attirer la clientèle, en se servant du décor de Vichy. Ici, un chalet Napoléon III.

Vichy, le parc omnisports devrait être encore élargi à de nouvelles disciplines, afin que la ville puisse se classer, là aussi, dans le haut du tableau.

Le symbole de Vichy

Tous ces atouts ne peuvent que jouer favorablement sur le commerce qui profite de l'ouverture des magasins le dimanche, pour devenir, en quelques années, un pôle régional. *"Des efforts importants ont été menés, au niveau de l'aménagement du centre ville, pour relancer le commerce, rappelle Claude Malhuret. En créant des parkings à la périphérie du centre, nous avons réussi à rendre la ville aux piétons. Et la rénovation du cœur de Vichy a permis aussi la construction de nouveaux logements. A une exception près, admet-il, la place Blanche, située devant la mairie, boudée par les Vichissois."*

Mais la partie n'est pas encore gagnée, car il reste à reconquérir quatre pôles, pour que Vichy réussisse sa mue. Celui

de la gare (3), afin de reconcilier les voyageurs avec les transports en commun, et de l'usine d'embouteillage, héritée du 19^e siècle et laissée en friche depuis quarante ans. Celui du quartier Lardy, qu'il faut dynamiser, en s'appuyant sur le nouveau centre universitaire (4). Celui du marché couvert et des alentours, pour inciter les habitants à revenir dans le quartier. Celui du "front d'Allier" enfin, dans le même esprit qu'à Nice, afin de continuer l'urbanisation vers le stade. Avec l'objectif de réduire la circulation de moitié, pour permettre la création d'une grande esplanade le long du plan d'eau et d'une piste cyclable, destinée à la promenade.

Les études se poursuivent aussi pour sauver le parc des Sources, *"le cœur et le symbole de Vichy"*, dans le prolongement de l'Opéra. Lieu de promenade préféré des curistes et des habitants, cet espace est délaissé depuis longtemps par l'Etat, qui en reste toujours le propriétaire. Une étude récente a montré que tous les arbres arrivent au terme de leur âge phytosanitaire et que son réaménagement, inévitable à terme, s'élèverait à vingt millions d'euros environ, auxquels il faudrait rajouter cinq millions d'euros pour créer un parking souterrain. *"Ce n'est encore qu'un projet, reconnaît le Maire, mais nous devons trouver une solution avec les services de l'Etat dans les prochaines années..."*



© Jérôme Mondière

Le Conseil

de l'Ordre souhaite
la bienvenue

aux confrères

récemment inscrits

à notre Tableau :

Loïk Bardet-Fontanella,

Fabienne Bechet,

Alain Celerin,

Alexandre Coulon,

Pierre-Olivier Gaulat,

Mathieu Gauthier,

Véronique Gonzalez,

Sandrine Martin,

Bénédicte Poniecki,

Anne Rouchouze,

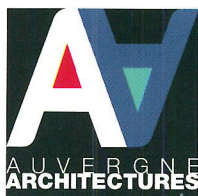
Nicolas Thioulouse

et Michel Viguie.

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
CLERMONT Puy-de-Dôme	Complexe hospitalier Saint-Jacques, construction d'un nouveau bâtiment	CHU de Clermont	25-11-04 Bouesnard	Zublena-Cabannes-Scau/ CRR/ CAPPAL/ AIA/	20/06/2005 et 07/07/05 Bouesnard	CRR/	30 000 000 € TTC
EBREUIL Allier	Reconstruction de la maison de retraite	Maison de retraite	7-01-05 Grosmond, Lanquette	CRR/ Panthéon/ Castanie-Salles/	30-06-05 Bouesnard, Grosmond	CRR/	4 600 000 € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Construction du lycée du bâtiment	Conseil régional d'Auvergne	4-03-05 Lanquette	Nebout/ Art'ur-Pascal-Pelletier-Castanie-Salles/ Unanime-Perret/ Atelier 4-Le Compas dans l'œil-Ilôt Architecture/	21-07-05 Lanquette	Nebout/	30 000 000 € HT
THIERS Puy-de-Dôme	Construction du nouveau centre de secours principal	SDIS 63	30-03-05 Allezard-Chambon, Bouesnard	Bruhat-Bouchaudy/ Pranal-Saveau/ Ducrocq-DS/ Morand-Tolla/	22-06-05 Bouesnard, Brun	Proposition du jury : Ducrocq-DS/ Résultat de la négociation : Pranal-Saveau/	1 800 000 € HT
AURILLAC Cantal	Centre hospitalier Henri Mondor, restructuration des services de psychiatrie	Centre hospitalier Henri Mondor,	25-03-05 Rivoire	Dhalluin-Peny/ DHA-Laudat/ Sextant-Estival/	4-07-05 Caignol	Négociation de la PRM avec : DHA-Laudat/ et Sextant-Estival/ Résultat de la négociation : DHA-Laudat/	8 381 000 € HT
MOULINS Allier	Réalisation d'un bâtiment annexe à l'hôtel du département	Conseil général de l'Allier	20-04-05 Caignol, Courant	Panthéon/ Lerner-Menis-Noailhat/ Esteves/	28-06-05 Caignol, Courant	Lerner-Menis/ Noailhat	6,66 millions € HT
MONTLUCON Allier	Reconstruction du collège Jules Verne	Conseil général de l'Allier	22-04-05 Grosmond, Morand	Bruhat-Bouchaudy/ Imholz/ Ameil-Brun/	28-06-05 Grosmond, Morand	Ameil-Brun/	3 191 406 € TTC
COURNON D'AUVERGNE Puy-de-Dôme	Construction d'un complexe festif	Mairie de Cournon d'Auvergne	2-05-05 Bouesnard	Guyot/ Morand-Tolla/ Soulas-Jourde/	29-06-05 Bouesnard	Morand-Tolla/	1 445 000 € HT
VICHY Allier	Centre hospitalier, réhabilitation du site Jeanne d'Arc	Centre hospitalier de Vichy	15-06-05 Courant	Gallon B/		Marché négocié entre : Bruhat-Bouchaudy/ Douat-Harland et Associes/ Gallon B/	2 500 000 € HT
ST-GERAND-LE PUY Allier	Construction d'un bâtiment de 24 chambres pour la maison de retraite			Saveau/	6-07-05 Grosmond	Marché négocié entre : Faget-Gendre-Micaud/ Barnichon/ Saveau/ Alvergnat/ Mourlevat/	1 200 000 € HT



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Date

Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Avant de construire,

“bétonnez” votre projet

“Responsable principal” de la construction des ouvrages publics, l'élu local doit solliciter toutes les compétences, bien avant les phases de conception et de réalisation.

Dès la naissance d'un projet, l'architecte peut aider à une bonne évaluation des besoins, organiser la concertation avec les usagers, programmer une opération, rechercher les financements appropriés...

Assistance au maître d'ouvrage, aide à la décision, organisation des consultations : les architectes savent mettre leur polyvalence au service des élus. Car ils savent qu'un projet bien préparé est déjà à moitié réussi.

40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.93.17.84

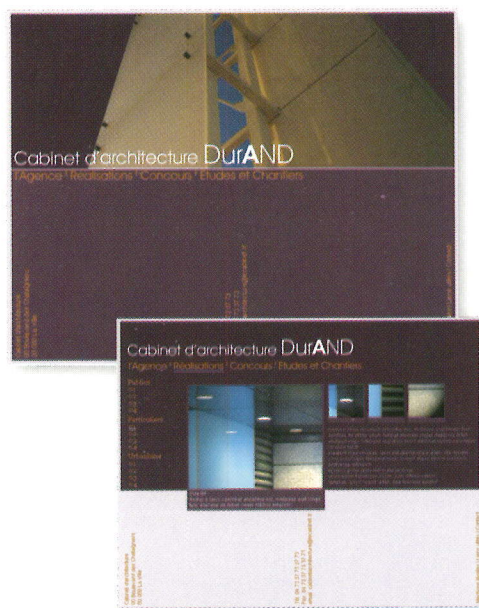
Fax. 04.73.34.39.09 - www.archi-auvergne.org - ordre@archi-auvergne.org

DE BUSSAC MULTIMÉDIA a créé spécialement pour vous, **le Pack Architecte :**
une solution économique pour construire un site internet évolutif

Architectes

Faites construire votre site internet

et mettez le à jour (vous-même)



Pack Architecte : un site complet à partir de 2 980 € HT

Votre site internet tout compris :

- Etude et suivi du projet
- Personnalisation graphique (à partir des structures types)
- Intégration des modèles de page, paramétrages du site
- Page contact avec formulaire
- Moteur de recherche
- Nom de domaine en .com (1 an)
- Hébergement (1 an) – Statistiques de consultation
- Référencement initial

Détails du pack sur notre site : www.debussac.net

Après construction, gérez vous-même votre site sans connaissances particulières :

- Pas d'application spécifique à acheter
- Facilité d'utilisation pour gérer :
 - La création de nouvelles pages, nouvelles rubriques
 - Vos actualités, vos textes et images
 - L'arborescence de votre site

En option :

- Création graphique (hors structures types)
- Intégration du contenu
- Animation flash, galerie photos
- Langue supplémentaire...

POUR TOUTES INFORMATIONS :

Tel. 04 73 40 65 65
www.debussac.net
web@debussac.net

UNE SOLUTION AGENCE DE BUSSAC MULTIMÉDIA
WWW.DEBUSSAC.NET

4, rue Jean-Rochon - 63000 Clermont-Ferrand



PALMARÈS DU PRIX DE L'ARCHITECTURE BOIS

PARCE QUE LA VALORISATION DE LA FILIÈRE BOIS EN AUVERGNE PASSE NOTAMMENT
PAR LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION,
LE CONSEIL RÉGIONAL A DÉCIDÉ DE CRÉER CETTE ANNÉE UN PRIX ARCHITECTURE BOIS.

LAURÉATS 2005 :

JEAN-CLAUDE MARQUET

pour une maison individuelle à Clermont-Ferrand,

ALINE DUVERGER

pour une maison de retraite à Dunières,

MTa MARCILLON THUILIER

pour la médiathèque de Maringues,

IMHOLZ ARCHITECTES ET ASSOCIÉS

pour l'espace d'accueil et de loisirs de Domérat,

JEAN-LUC DAUREIL

pour un atelier de menuiserie-charpente à Lorlanges,

BRUHAT & BOUCHAUDY

pour le complexe sportif intercommunal
de la Tour d'Auvergne.

PLUSIEURS MENTIONS SPÉCIALES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ATTRIBUÉES À :

SIMON TEYSSOU pour une maison individuelle à Riom,

JEAN FARGETTE pour le centre culturel de Saint-Germain Laprade,

BERNARD LION pour le bloc sanitaire du Lac du Bouchet,

MTa MARCILLON THUILIER pour un atelier municipal à Clermont-Ferrand,

JEAN-PAUL CRISTINA pour un atelier d'artiste et une habitation à Champagnat-le-Jeune.